



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

LETTRE ÉCONOMIQUE

AFRIQUE DE L'EST ET DE L'OCEAN INDIEN

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES DE L'AEOI

N° 53 – Juillet – Août 2025

Le secteur de l'eau en AEOI

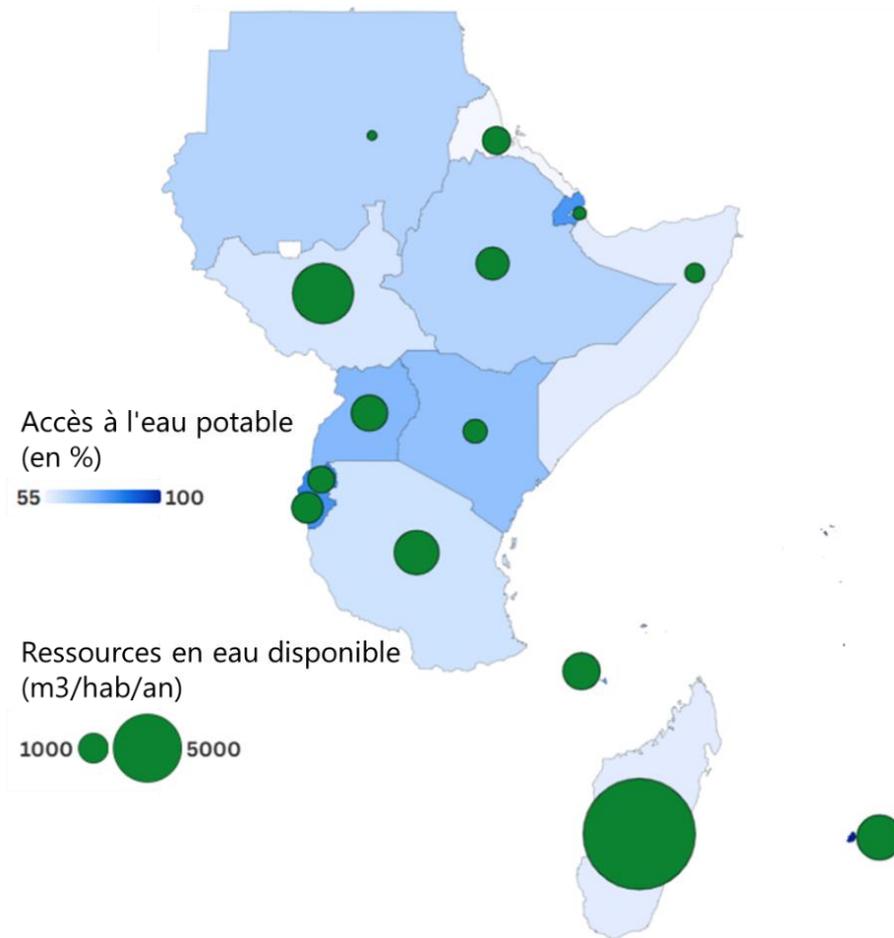
Accès à l'eau en Afrique de l'Est et dans l'océan Indien face au changement climatique, à la croissance démographique et aux conflits

Le secteur de l'eau en Afrique de l'Est et dans l'océan Indien est marqué par de profondes disparités entre les pays et une situation globalement préoccupante, notamment dans la Corne de l'Afrique et les zones rurales. Tandis que des pays comme Maurice, les Seychelles ou le Rwanda atteignent des taux d'accès à l'eau potable supérieurs à 90 %, d'autres, comme la Somalie, le Soudan du Sud ou les Comores, peinent à dépasser les 50 %. La qualité de l'eau et l'assainissement demeurent des défis majeurs dans la région, surtout dans les zones rurales et les quartiers urbains informels. Malgré l'ODD 6 visant l'accès universel à l'eau potable, cet objectif reste encore hors de portée dans la plupart des pays. Seules quelques exceptions, telles que Maurice et les Seychelles, bénéficient d'un accès quasi généralisé, grâce à des infrastructures relativement développées et une gouvernance plus consolidée.

Dans un contexte de pression accrue sur les ressources, due aux changements climatiques, à la croissance démographique et aux conflits, ces problématiques sont amplifiées. Les sécheresses prolongées, inondations et salinisation des nappes phréatiques aggravent encore la situation, mettant davantage de pression sur des ressources déjà limitées. Par ailleurs, les infrastructures vieillissantes, les pertes massives dans les réseaux (eau « non-facturée ») et la faible capacité des opérateurs publics contraignent l'efficacité des services. En matière de gouvernance, bien que certains pays aient entrepris des réformes prometteuses (décentralisation, régulation, GIRE), de nombreuses faiblesses institutionnelles subsistent. À moyen terme, les priorités incluent le stockage de l'eau (barrages, forages), la modernisation des réseaux, la réduction des fuites et la mobilisation de financements mixtes. À long terme, la durabilité dépendra de l'adaptation au changement climatique, de la coopération sur les ressources transfrontalières (Nil, aquifères) et de l'innovation technologique (désalinisation, gestion intelligente des réseaux).

Cette lettre économique propose un panorama du secteur de l'eau potable (hors irrigation) dans la région : elle analyse l'état actuel, les obstacles structurels et institutionnels qui freinent son développement, ainsi que les perspectives et opportunités d'investissement nécessaires pour atteindre les objectifs fixés pour 2030.

L'accès à l'eau dans la zone AEOI



Source : Banque Mondiale, 2022

Cette carte met en évidence le double enjeu de la région Afrique de l'Est, de la Corne et des îles de l'océan Indien : la disponibilité des ressources en eau et l'accès effectif à l'eau potable (voir définitions dans le glossaire). Les cercles verts traduisent les volumes d'eau douce disponibles par habitant, très inégalement répartis : Madagascar apparaît largement doté, tandis que des pays comme Djibouti ou l'Érythrée disposent de ressources internes très limitées. À l'inverse, la coloration bleue illustre les taux d'accès à l'eau potable de base. Ici encore, les écarts sont considérables : Maurice et les Seychelles atteignent presque une couverture universelle, tandis que le Soudan du Sud, la Somalie ou l'Érythrée se situent en forte difficulté, avec des proportions bien inférieures à la moyenne. L'intérêt de cette représentation est de montrer que l'abondance en eau ne garantit pas l'accès : Madagascar, par exemple, dispose de ressources abondantes mais peine à transformer ce potentiel en un service effectif pour sa population. À l'opposé, des pays insulaires comme Maurice, malgré des ressources limitées, assurent une gestion et une distribution efficaces. La carte révèle donc un contraste structurant entre potentiel hydrique et gouvernance des services, soulignant que la question de l'eau est autant institutionnelle et infrastructurelle que naturelle. A titre de comparaison, en France, 100 % de la population a accès à l'eau potable, et les réserves d'eau disponibles dépassent les 3 200 m³/hab/an.

Table des matières

Glossaire	4
Perspectives régionales	6
Communauté d’Afrique de l’Est – Burundi.....	10
Communauté d’Afrique de l’Est – Kenya	12
Communauté d’Afrique de l’Est – Ouganda	15
Communauté d’Afrique de l’Est – Rwanda	17
Communauté d’Afrique de l’Est – Soudan du Sud.....	19
Communauté d’Afrique de l’Est – Tanzanie	21
Corne de l’Afrique – Djibouti	23
Corne de l’Afrique – Érythrée	26
Corne de l’Afrique – Éthiopie.....	28
Corne de l’Afrique – Soudan	31
Océan Indien – Comores	35
Océan Indien – Madagascar	38
Océan Indien – Maurice	41
Océan Indien – Seychelles	44
Principaux indicateurs de la région	46
CONTACTS	47

Glossaire

Eau améliorée : Eau provenant d'une source protégée contre les contaminations, comme les forages, les robinets raccordés au réseau, ou les puits protégés.

Pertes techniques : Aussi appelées pertes physiques, les pertes techniques correspondent aux volumes d'eau perdus à cause des fuites dans les canalisations, des débordements de réservoirs, des casses ou de tout autre défaut du réseau de distribution.

Pertes commerciales : les pertes liées à la gestion et à la facturation : vols d'eau, branchements illégaux, erreurs de comptage, dysfonctionnements des compteurs ou erreurs de facturation. Elles traduisent une différence entre l'eau réellement consommée et l'eau facturée.

Eau non-facturée/ Non-Revenue Water : Volume d'eau produit mais non facturé, en raison de fuites physiques, de vols, ou de défaillances de comptage (pertes commerciales et techniques).

Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) : Approche coordonnée de la gestion de l'eau, prenant en compte les usages multiples, les écosystèmes, les bassins versants et la participation des acteurs.

Ressources en eau renouvelables : Quantité totale d'eau douce générée chaque année par les précipitations et les écoulements naturels, disponible pour les usages humains et écosystémiques.

Seuils de disponibilité en eau : Niveaux quantitatifs standards permettant d'évaluer si un pays ou une région dispose de suffisamment de ressources en eau douce renouvelable pour satisfaire les besoins de sa population sur une base annuelle (ONU) :

- **Confort hydrique :** Plus de 1 700 m³/hab/an
- **Stress hydrique :** 1 000 – 1 700 m³/hab/an
- **Pénurie hydrique :** 500 - 1 000 m³/hab/an
- **Pénurie hydrique absolue :** Moins de 500 m³/hab/an

Accès à l'eau potable : L'accès à l'eau potable désigne l'utilisation d'une source d'eau améliorée, c'est-à-dire protégée de toute contamination extérieure, notamment fécale. Les ODD affinent cette définition en distinguant trois niveaux (définition de l'OMS/UNICEF) :

- **Service de base :** source améliorée située à moins de 30 minutes aller-retour pour la collecte.
- **Service limité :** source améliorée nécessitant plus de 30 minutes aller-retour.
- **Service géré en toute sécurité :** source améliorée disponible au domicile, accessible quand nécessaire et exempte de contamination.

ODD 6 : L'Objectif de Développement Durable n°6 (ODD 6) fixé par l'ONU vise un accès universel et équitable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement d'ici 2030, en particulier pour les populations vulnérables.

AEOI : Afrique de l'Est et Océan Indien

AFD : Agence Française de Développement

KFW : Kreditanstalt für Wiederaufbau (coopération allemande)

USAID : United States Agency for International Development

BAD : Banque Africaine de Développement

FFEM : Fonds Français pour l'Environnement Mondial

BEI : Banque Européenne d'Investissement

UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance

OMS : Organisation mondiale de la santé

FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (*Food and Agriculture Organization of the United Nations*)

JICA : Japan International Cooperation Agency

M : millions

Mds : Milliards

USD : Dollar américain

EUR : Euro

Perspectives régionales

Par le SER de Nairobi

Le secteur de l'eau en Afrique de l'Est et dans l'océan Indien

Le secteur de l'eau en Afrique de l'Est et dans l'océan Indien présente de fortes disparités, entre ressources abondantes mais sous-exploitées pour l'accès à l'eau potable et pénuries aiguës. Les Grands Lacs et le Nil offrent des volumes importants au Burundi, en Ouganda, au Soudan du Sud ou en Tanzanie, mais restent peu mobilisés. À l'inverse, le Kenya, le Rwanda, l'Éthiopie ou Djibouti subissent un stress hydrique croissant, amplifié par la croissance démographique, l'urbanisation et le changement climatique. Dans les îles de l'Océan Indien (Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles), une pluviométrie élevée contraste avec des infrastructures insuffisantes, entraînant coupures fréquentes et recours accru au dessalement. Globalement, les performances du secteur demeurent faibles : pertes en eau atteignant jusqu'à 60 %, réseaux vétustes, accès limité à l'assainissement et fortes inégalités entre zones urbaines et rurales. La gouvernance, un axe d'amélioration reconnu comme prioritaire, reste fragmentée, entre modèles décentralisés (Kenya, Tanzanie) et centralisés (Djibouti, Madagascar), avec des cadres juridiques modernisés mais inégalement appliqués et des capacités administratives et techniques limitées. Le financement du secteur repose largement sur les bailleurs internationaux (Banque mondiale, BAD, UE, BEI, UNICEF). La France joue un rôle significatif via l'AFD (Kenya, Tanzanie, Ouganda, Djibouti, Comores), avec une forte présence de ses entreprises dans l'ingénierie et les technologies de traitement (cf ci-dessous, tableau de synthèse des projets financés par l'AFD). À terme, la sécurité hydrique régionale dépendra de la modernisation des réseaux, de la réduction des pertes, d'une gouvernance renforcée et d'investissements massifs – publics comme privés – intégrant résilience climatique et solutions innovantes.

Des ressources inégalement réparties et insuffisamment exploitées

Certains pays disposent de ressources hydriques importantes. Le Burundi, l'Ouganda, le Soudan du Sud et la Tanzanie bénéficient de volumes d'eau renouvelable élevés grâce aux Grands Lacs et au Nil. L'Ouganda affiche 1 400 m³/habitant/an et le Burundi plus de 1 000 m³, mais ces ressources restent peu mobilisées. Le Soudan du Sud, avec près de 4 000 m³/habitant/an, demeure pourtant vulnérable face aux sécheresses et aux inondations, tandis que la Tanzanie, encore au-dessus du seuil de stress hydrique (2 105 m³/habitant/an), voit ses ressources fragilisées par une croissance démographique rapide et la pollution.

À l'inverse, d'autres pays connaissent une pénurie de ressources. Le Kenya (617 m³/habitant/an, et moins de 500 attendus d'ici 2030), le Rwanda (passé de 1 700 à 800 m³/habitant/an en trente ans) et l'Éthiopie, pourtant dotée de 122 milliards de m³ annuels mais marquée par de forts déséquilibres régionaux, connaissent un stress hydrique sévère. Djibouti et l'Érythrée sont en situation de pénurie aiguë, dépendant de nappes surexploitées et dégradées. Le Soudan, bien que traversé par le Nil, reste tributaire de ressources externes et avec des infrastructures fragilisées par le conflit.

Les îles de l'Océan Indien présentent une abondance pluviométrique mais des infrastructures insuffisantes. Aux Comores, les réseaux vétustes rendent l'approvisionnement intermittent ; à Madagascar, les inégalités régionales sont marquées, notamment hors d'Antananarivo. Maurice bénéficie d'un accès quasi universel, mais l'île autonome de Rodrigues connaît un déficit chronique. Aux Seychelles, la dépendance aux eaux de surface et au dessalement accentue l'exposition aux aléas climatiques et à la pression touristique.

Des défis structurels persistants

Le taux de pertes en eau (*Non-Revenue Water*) constitue un défi central : en moyenne 44 % au Kenya, 50 % en Éthiopie, 62 % à Maurice. Ces pertes techniques et commerciales fragilisent les opérateurs et limitent leurs capacités d'investissement. Même Djibouti, malgré des infrastructures relativement modernes, affiche 44 % de pertes.

Les insuffisances financières et institutionnelles aggravent la situation. Au Burundi, l'eau représente moins de 1 % du budget national ; en Ouganda, seulement 0,6 % ; environ 2 % en Tanzanie et au Kenya ; quant à l'Éthiopie, le secteur pèse 4,5 %, étant l'une des rares exceptions atteignant la recommandation de 4 % de la

Banque Mondiale. À cela s'ajoutent des chevauchements de compétences, un manque de coordination et des capacités techniques limitées, notamment aux Comores, qui représentent un cas extrême avec 81 % de l'eau non facturé.

La qualité et la continuité des services restent problématiques : coupures fréquentes et déficit d'assainissement à Madagascar, approvisionnement intermittent aux Comores, systèmes défaillants en zones rurales dans la quasi-totalité des pays de la région. Le changement climatique accentue la vulnérabilité, avec sécheresses et inondations récurrentes, fragilisant les infrastructures et entraînant une baisse des précipitations dans les îles de l'océan Indien, augmentant les épisodes de sécheresse dans la région.

Une gouvernance hétérogène et fragile

L'eau est reconnue comme une priorité stratégique dans l'ensemble des pays de la région, mais les structures institutionnelles restent inégales et manquent parfois d'efficacité. Le Kenya constitue un modèle pionnier : sa Constitution de 2010 fait de l'accès à l'eau un droit fondamental et organise une gouvernance décentralisée, avec des *Water Service Providers* licenciés et régulés par le WASREB. La Tanzanie a également adopté une approche intégrée avec la NAWAPO 2025 et le *Water Supply and Sanitation Act* (2019), qui confie la gestion aux autorités de bassin et aux agences spécialisées (RUWASA, WSSAs), renforçant l'alignement avec les ODD. Le Rwanda, avec sa Politique nationale de l'eau et de l'assainissement (2023) et sa plateforme multi-acteurs lancée en 2024, affiche une vision ambitieuse axée sur la résilience climatique. Néanmoins, même si ces structures institutionnelles sont bien définies en théorie, l'exécution de leurs missions font encore face à des défis importants : manque de moyens financiers et opérationnels (particulièrement marqués au Rwanda), complexité administrative (comme en Tanzanie), corruption (particulièrement au Kenya).

Dans d'autres pays, la coordination institutionnelle n'est pas pleinement établie : en Éthiopie, la fragmentation entre niveaux fédéral et local freine la modernisation des infrastructures. Djibouti et Madagascar reposent sur un opérateur centralisé (ONEAD, Jirama), limitant la capacité de gestion décentralisée et la diversification des financements.

Une forte dépendance aux bailleurs

Le financement du secteur repose massivement sur l'appui des principaux acteurs multilatéraux (Banque mondiale, BAD, UE, BEI). La Banque mondiale pilote des programmes nationaux structurants comme One WASH en Éthiopie (300 M USD) ou le PAAEP à Madagascar (220 M USD). La BAD finance de grands projets urbains et ruraux en Ouganda, au Rwanda et au Soudan du Sud.

La France occupe une place de premier plan dans plusieurs pays, via l'AFD et ses entreprises (voir le tableau des projets financés par l'AFD). Les projets phares incluent : le projet Mwache à Mombasa (120 M EUR) et le Northern Collector à Nairobi (100 M EUR) au Kenya ; la station de traitement du lac Victoria à Mwanza (75 M EUR) et les projets de Morogoro et Shinyanga en Tanzanie ; l'appui en Ouganda (près de 400 M EUR, dont réseaux et station de traitement à Kampala et Mbarara) ; ainsi que l'usine de dessalement de Djibouti cofinancée avec l'UE et la BEI. Aux Comores, l'AFD finance Domoni (7,5 M EUR) et PROGEAU (6,5 M EUR), qui visent respectivement à étendre l'accès à l'eau de la population et à renforcer la gouvernance du secteur. À Maurice, un prêt de politique publique de 200 M EUR soutient la réforme et la modernisation du secteur.

Si les entreprises françaises se distinguent dans l'ingénierie, les technologies de traitement, l'opération et l'assistance technique, les marchés de construction lourde restent dominés par les compagnies chinoises. L'offre française peut continuer à être bien placée en montrant sa capacité à proposer des solutions innovantes (PPP, dessalement, digitalisation, gestion intégrée) et à intégrer **l'opération et la maintenance des infrastructures** dans une offre intégrée performante.

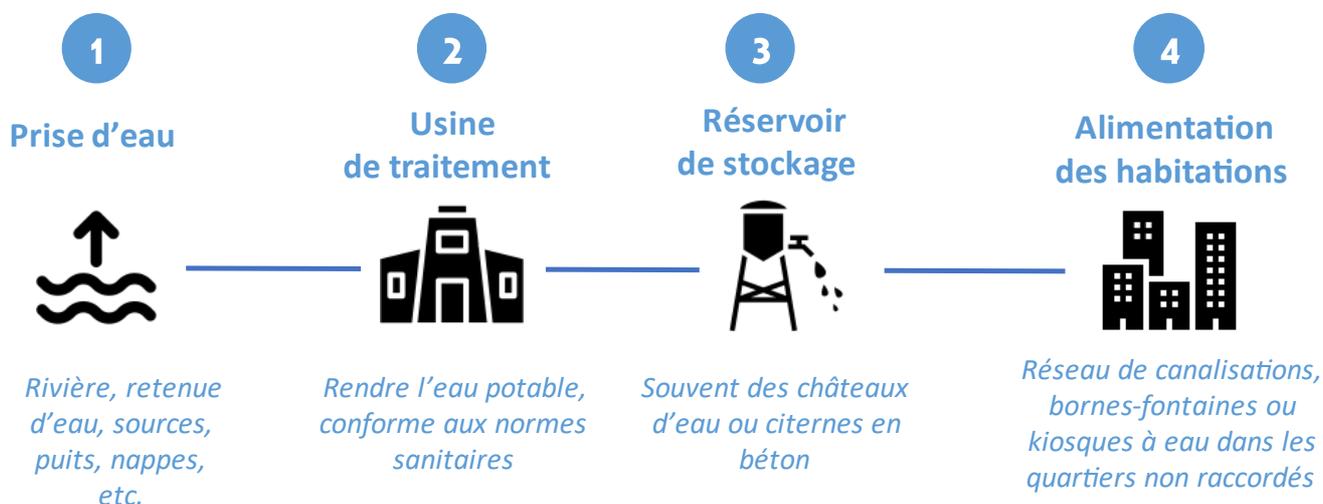
Projets financés par l'AFD dans le domaine de l'eau en cours en AEOI

Pays	Projets AFD	Début – Fin	Financement AFD
Djibouti	Appui institutionnel et renforcement des opérateurs d'eau (ONEAD)	2022 – 2027	10 MEUR (+5MEUR UE)
	Assainissement urbain	2019-2029	40 MEUR (+ 19,5 MEUR UE)
	Collecte et traitement des eaux usées	2022-2027	(10 MEUR UE, fonds délégués)
Ethiopie	Approvisionnement en eau potable dans les villes petites et moyennes	2015-2025	41 MEUR
	2 ^{ème} programme d'alimentation en eau potable et assainissement en milieu urbain	2020 - 2023	15 MEUR
Kenya	Traitement de l'eau potable à Mombasa	2018-2029	120 MEUR
	Extension des réseaux d'eau potable à Nairobi	2018 - 2028	100 MEUR
	Extension du réseau d'eau potable et d'assainissement de Kisumu	2015 - 2026	20 MEUR
	Extension des réseaux d'eau potable (Northern Collector)	2012 - 2024	100 MEUR
Tanzanie	Approvisionnement en eau potable et assainissement	2015 - 2027	76,5 MEUR
	Approvisionnement en eau potable et assainissement du Lac Victoria – Phase 1 et 2	2020 - 2032	90 MEUR (phase 1) 70 MEUR (phase 2)
	Réhabilitation et extension des infrastructures hydrauliques	2022 – 2025	75 MEUR
Ouganda	Amélioration de la desserte en eau potable dans le Grand Kampala	2022 – 2027	195 MEUR
	Amélioration de l'accès à l'eau dans le sud-ouest de l'Ouganda	2021 – 2028	229,5 MEUR
Maurice	Approvisionnement en eau potable	2023 - 2028	202 MEUR
	Gestion et valorisation des eaux souterraines	2024-2027	1,3 MEUR
	Gestion des eaux pluviales et prévention des risques d'inondation à Maurice	2026- 2027	500 000 EUR
	Gestion des eaux pluviales et prévention des risques d'inondation à Rodrigue	2025 – en cours	465 000 EUR
Maurice/ Seychelles/ Madagascar/ Comores	Services météorologiques, hydrologiques et climatiques (Hydromet)	2021-2027	64 MEUR
Comores	Approvisionnement en eau potable	2013 - 2025	6 MEUR
	Renforcement de la gouvernance du secteur de l'eau	2018 - 2026	6,5 MEUR
Madagascar	Projet intégré d'assainissement urbain	2023 - 2030	35 MEUR

Source : AFD

Le tableau met en évidence la place centrale de l'AFD dans le financement de l'eau et de l'assainissement en Afrique de l'Est, dans la Corne et dans les îles de l'océan Indien. Les investissements les plus importants se concentrent au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, où ils visent des infrastructures majeures de traitement, d'extension et de réhabilitation des réseaux, ainsi que l'amélioration de la desserte urbaine. En Ouganda, les financements dépassent 400 M EUR, confirmant un engagement massif pour renforcer l'accès à l'eau potable. Dans les États insulaires, les projets sont plus modestes mais répondent à des besoins spécifiques : gestion des eaux pluviales et souterraines à Maurice, gouvernance du secteur aux Comores, assainissement urbain à Madagascar. Djibouti bénéficie d'un double appui, institutionnel et technique, combiné à des investissements ciblés dans les réseaux. Enfin, le programme régional Hydromet illustre l'attention portée à la résilience climatique et au renforcement des capacités hydrologiques et météorologiques. Cette répartition traduit une approche différenciée : d'un côté, de grands investissements infrastructurels dans les pays à forte population, de l'autre, des projets ciblés sur la résilience et la gouvernance dans les pays plus vulnérables, dans une logique globale de sécurisation de l'accès à l'eau.

Organisation des infrastructures de captage traitement et distribution de l'eau



Le traitement de l'eau potable en Afrique et dans les îles de l'océan Indien repose sur une série d'étapes bien établies : prélèvement de l'eau dans la nature, on la nettoie pour enlever les impuretés, on la filtre pour la rendre claire et on la désinfecte (souvent avec du chlore, parfois avec l'ozone ou les rayons UV) avant de la stocker et de l'envoyer dans le réseau. Ces méthodes assurent une eau sûre à la consommation, mais elles coûtent cher et demandent un suivi régulier. Dans les zones rurales ou isolées, des solutions plus simples sont utilisées : filtres à sable ou en céramique, désinfection au soleil (méthode SODIS), ajout manuel de chlore ou distributeurs installés sur les points d'eau. Ces techniques peu coûteuses améliorent fortement la qualité de l'eau. Avec le changement climatique et le manque d'eau, de nouvelles approches apparaissent : petites usines prêtes à l'emploi dans des conteneurs, unités de dessalement alimentées par le solaire, ou procédés innovants utilisant l'électricité pour purifier l'eau. Ces technologies souples offrent des réponses rapides, mais leur succès dépend aussi de financements solides et de la capacité des communautés locales à les gérer sur la durée.

Communauté d'Afrique de l'Est – Burundi

Par le SER de Nairobi



Le secteur de l'eau au Burundi

Le Burundi dispose de ressources en eau importantes, réparties entre les bassins du Nil et du Congo, avec un potentiel hydrique¹ estimé à 12,5 km³/an. Pourtant, le pays fait face à une pénurie hydrique, marquée par un accès inégal à l'eau potable, une pression démographique croissante et les effets du changement climatique. La gouvernance reste fragmentée, malgré des avancées réglementaires (Code de l'eau, Politique Nationale de l'Eau), et les investissements demeurent insuffisants. Malgré des progrès techniques à Bujumbura avec une réduction des pertes d'eau potable de 48 % à 27 %, les infrastructures demeurent vieillissantes et insuffisantes, notamment dans les villes secondaires. Depuis 2020, plusieurs actions de coopération ont été lancées avec des partenaires français.

Une pénurie d'approvisionnement en eau, malgré une abondance des ressources

Le Burundi dispose de ressources en eau abondantes, répartis entre les bassins du Nil au nord-est et du fleuve Congo à l'ouest. Le pays est riche en lacs naturels, notamment le lac Tanganyika (l'un des plus grands réservoirs mondiaux d'eau douce, contenant environ 20 000 km³ d'eau) dont 8 % de la superficie se trouve au Burundi. D'autres lacs plus petits comme Cohoha, Rweru ou Rwihinda complètent ce patrimoine hydrique. Avec 12,5 km³ de ressources en eau renouvelables par an (environ 1 050 m³/habitant/an), le pays reste juste au-dessus du seuil de pénurie hydrique. Cependant, les prélèvements effectifs d'eau douce sont très modestes (environ 43 m³ par habitant par an, soit 4 % des ressources en eau renouvelables), traduisant un potentiel largement sous-exploité pour répondre aux besoins socio-économiques du pays.

L'accès des Burundais à une eau potable améliorée a progressé mais demeure inégal. En 2022, environ 60 % de la population avait accès à un service d'eau potable au moins basique², ce taux dépassait les 80 %³ dans les zones urbaines, contre 58 % en zone rurale⁴.

Les ressources en eau et leur accès sont soumis à de fortes pressions, liées à la croissance démographique rapide, notamment dans les zones urbaines, et à une population majoritairement jeune (65 % de moins de 25 ans). Par ailleurs, le changement climatique accentue la variabilité des précipitations, entraînant à la fois des sécheresses récurrentes dans le nord/nord-est et des épisodes de pluies extrêmes provoquant inondations et glissements de terrain, notamment dans les plaines de l'Imbo.

Une gouvernance morcelée dans un cadre institutionnelle en cours de structuration

La gouvernance du secteur de l'eau au Burundi est fragmentée, impliquant plusieurs ministères et institutions publiques. Le Ministère de l'Hydraulique, de l'Énergie et des Mines (MHEM) coordonne les actions dans le domaine Eau-Hygiène-Assainissement. Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage (MEAE) assure la gestion des ressources en eau et de la protection des sources. Le Ministère des Infrastructures (MIELS) intervient sur les réseaux de distribution et les ouvrages hydrauliques. Le Ministère de la Santé publique supervise l'hygiène et la qualité de l'eau.

La REGIDESO, entreprise publique, assure la distribution d'eau potable en zones urbaines et certaines zones rurales, concentrant une part importante des ressources financières du secteur. Pour encadrer la fourniture des services, l'Autorité de Régulation de l'Eau potable et de l'Énergie (AREEN), sous tutelle du MHEM, est chargée de délivrer les licences, approuver les tarifs, contrôler la qualité de service et sanctionner les opérateurs. En pratique, elle régule principalement la REGIDESO. En milieu rural, l'Agence de l'Hydraulique et de l'Assainissement en Milieu Rural (AHAMR) gère les programmes d'eau et d'assainissement.

¹ Volume total des ressources en eau renouvelables disponibles sur un territoire donné, incluant les eaux de surface (rivières, lacs) et les eaux souterraines (FAO).

² Eau potable provenant d'une source améliorée, à condition que le temps de collecte ne dépasse pas 30 minutes aller-retour, y compris le temps d'attente.

³ Estimations variables, jusqu'à 91 % d'après [UN Water](#)

⁴ [Country \(or area\) | SDG 6 Data](#)

Le cadre juridique s'est renforcé au cours de la dernière décennie. Le Code de l'eau, promulgué par la loi n°1/02 du 26 mars 2012, reconnaît l'eau comme bien public à gérer de manière durable et introduit la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), incluant la création d'organismes de bassin. La Politique Nationale de l'Eau (PNE) et sa stratégie associée fixent les objectifs d'accès à l'eau potable et de gestion durable des ressources jusqu'en 2025. Le Plan National de Développement (PND) détaille les mesures à prendre pour la planification hydrologique, la préservation des écosystèmes et le développement des infrastructures. Ainsi, le Burundi s'est engagé à garantir un accès universel et équitable à l'eau potable d'ici 2030.

Des progrès techniques limités par un déficit structurel et institutionnel persistant

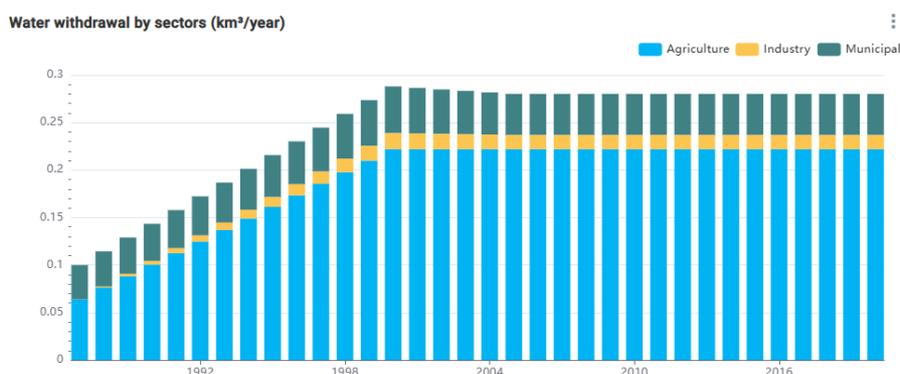
Le secteur de l'eau potable au Burundi présente des performances contrastées : malgré des progrès techniques de la REGIDESO – notamment à Bujumbura où les pertes d'eau potable ont été réduites de 48 % en 2017 à 27 % en 2020⁵ - les infrastructures restent globalement insuffisantes et vieillissantes et inégalement réparties. Dans les villes secondaires comme Gitega, la couverture du réseau reste très limitée, avec un taux de desserte en eau potable estimé à moins de 50 %, les installations existantes ne pouvant fournir qu'un tiers de la demande actuelle. Les infrastructures font face à un double défi : moderniser/fiabiliser les systèmes existants afin d'éliminer les pénuries et améliorer la continuité et la qualité de l'eau fournie, tout en étendant l'accès à l'ensemble des communautés non desservies. Ces efforts sont par ailleurs freinés par une gouvernance fragmentée, un manque de coordination et un sous-financement public chronique, représentant moins de 1 % du budget national 2023/2024.

Reprise lente mais sensible de l'engagement international et opportunités de coopération française dans le secteur de l'eau

Après des années d'instabilité politique, les partenaires internationaux réinvestissent progressivement le secteur de l'eau au Burundi. Lancé en 2021, le Projet d'Accès à l'Eau Potable et à l'Assainissement (PAEPA) financé par la Banque mondiale, vise à accroître l'accès aux services d'eau et d'assainissement en milieu urbain et rural, avec un financement sur un don de 80 M USD. Le secteur bénéficie également du soutien d'autres bailleurs, notamment européens (UE, KfW, GIZ, ONGs), l'UNICEF et la BAD. Néanmoins, il reste structurellement sous financé, et aucun projet de partenariat public-privé (PPP) n'est en cours, en dépit d'un cadre juridique adopté en 2015.

La France est présente dans le secteur, à travers la mobilisation de deux FASEP. Le premier, un démonstrateur conduit par l'entreprise Graviwater dans le cadre du projet GRAVITY achevé en 2024, visait à transformer 33 systèmes d'adduction d'eau de source en réseaux d'eau potable traitée via un traitement autonome en énergie de l'eau, directement sur les canalisations. Le second, toujours en cours, mené par le bureau d'ingénierie Artelia porte sur les études de faisabilité et de design détaillé pour un système d'alimentation en eau potable de la ville de Gitega.

Prélèvement total d'eau et répartition par secteur au Burundi



Source: Interactive Country Fiches, UNEP/UE

⁵ D'après un rapport du groupe Nodalis (2021). Peu d'études nationales existent sur l'estimation de *Non Revenue Water*.

Communauté d'Afrique de l'Est – Kenya

Par le SER de Nairobi



Le secteur de l'eau au Kenya

Le Kenya fait face à une répartition inégale de ses ressources en eau, alors que 85 % du territoire est aride ou semi-aride. La disponibilité par habitant est faible (617 m³/an) et en déclin, plaçant le pays en stress hydrique chronique. L'accès à l'eau potable s'est amélioré (60 % en 2022), mais les inégalités persistent, surtout en milieu rural. L'assainissement reste également très insuffisant. Le changement climatique et la croissance démographique aggravent ces tensions, tandis que le cadre institutionnel, décentralisé depuis 2010, reste fragilisé par la complexité et le chevauchement des compétences. Malgré un secteur chroniquement sous-financé, plusieurs acteurs français sont solidement implantés, notamment les bureaux d'études, soutenus par les investissements de l'AFD.

Des ressources en eau inégalement réparties et soumises à une pression croissante

Le Kenya fait face à une répartition très inégale de ses ressources hydriques. Environ 85 % du territoire est classé aride ou semi-aride, et cinq grands bassins hydrographiques fournissent 90 % des ressources en eau renouvelables du pays (lac Victoria, fleuve Tana, fleuve Athi, bassin Ewaso Ng'iro et le bassin du Rift intérieur), le bassin du Lac Victoria à l'ouest contribuant à 59 % des eaux de surface disponibles. Les ressources souterraines (nappes) existent mais sont localement limitées ou de qualité variable (salinité élevée détectée dans le nord-ouest du Turkana, zones côtières et aquifère de Merti). Les ressources en eau par habitant sont faibles et placent le Kenya en situation de stress hydrique chronique puisque sa disponibilité en eau est de 617 m³/hab/an, et pourrait tomber en dessous de 500 m³/hab/an d'ici 2030, seuil de pénurie extrême. **Néanmoins, l'accès de la population aux services d'eau potable⁶ s'est amélioré ces dernières années, mais reste insuffisant pour atteindre l'universalité et les résultats sont en nettement en-dessous de ce qui pourrait être attendu vu le niveau de développement du pays.** Aujourd'hui, Environ 60 % de la population kenyane a aujourd'hui accès à une eau potable sûre, en nette progression par rapport aux 53,3 % enregistrés en 2013. Cette amélioration reste toutefois modeste, comparée par exemple aux avancées réalisées en matière d'accès à l'électricité, dont le taux est passé de 40 % en 2013 à 76 % en 2022. Cette moyenne nationale de taux d'accès à une eau potable sûr cache également de fortes disparités : dans les zones urbaines, la couverture en eau potable atteignait 86 % en 2022, contre seulement 53 % en milieu rural. **La pression démographique et les aléas climatiques aggravent la vulnérabilité du secteur de l'eau au Kenya.** La forte croissance de la population kenyane (environ 54 millions d'habitants en 2023 contre 38 millions en 2009), fait pression sur l'offre limitée en eau. Parallèlement, le changement climatique se traduit par une pluviométrie plus erratique et des sécheresses récurrentes, notamment en 2016-2017 et en 2020-2022 asséchant les eaux de surface, décimant les troupeaux et imposant des distributions d'urgence d'eau par camion.

Une organisation institutionnelle fragile face aux défis démographiques et climatiques

Les performances des opérateurs d'eau au Kenya restent limitées, freinées par un fort taux de pertes en eau (Non-Revenue Water), estimé à 44 % en 2023-2024. Près de la moitié de l'eau traitée n'est pas facturée, en raison de fuites sur les réseaux vétustes et mal maintenus, de branchements illégaux et de compteurs défectueux. Ce manque à gagner fragilise l'équilibre financier des opérateurs, dont les tarifs actuels couvrent à peine les coûts d'exploitation, sans marge pour investir. La qualité de service reste insuffisante, en raison de la vétusté d'un certain nombre de réseaux de distribution (datant des années 1970-80). Le réseau d'assainissement est très insuffisant : Nairobi ne traite qu'une partie de ses eaux usées, tandis que la plupart des autres villes ne disposent pas de service d'égout fonctionnel. En zones rurales, beaucoup de communautés dépendent encore de points d'eau non protégés. Enfin, la décentralisation partielle du secteur, bien qu'elle ait rapproché la gestion

⁶ Eau potable provenant d'une source améliorée, à condition que le temps de collecte ne dépasse pas 30 minutes pour un aller-retour, file d'attente comprise (UN-Water).

des besoins locaux, s'est accompagnée d'une certaine confusion institutionnelle. La transition entre l'ancien système (jusqu'en 2010) et le nouveau a créé des chevauchements de compétences et des zones grises.

Un système institutionnel décentralisé, soutenu par une volonté politique affichée de renforcer l'accès universel à l'eau et l'assainissement

Le cadre institutionnel du secteur de l'eau au Kenya a été remanié par la Constitution de 2010, qui reconnaît l'accès à l'eau potable comme un droit humain et consacre une gouvernance décentralisée. Au niveau national, le *Ministry of Water, Sanitation and Irrigation* (MoWSI) conçoit les politiques sectorielles, supervise les investissements stratégiques (grands barrages, projets inter-régionaux) et exerce une tutelle sur certaines agences publiques. La gestion des ressources en eau est assurée par la *Water Resources Authority* (WRA), qui applique la politique nationale via des antennes dans les bassins versants. L'approvisionnement en eau potable et les services d'assainissement relèvent des comtés, appuyés par des *Water Service Providers* (WSP), entreprises publiques ou régies locales. Les *Water Works Development Agencies* (WWDA), au nombre de 9², réalisent les grandes infrastructures pour le compte de l'État. Le *Water Services Regulatory Board* (WASREB) régule les services d'eau : il délivre les licences, valide les tarifs et publie un rapport annuel sur les performances des WSP. En décembre 2024, la *Kenya Water Towers Agency* (KwTA), chargée des zones de captage, a été dissoute dans le cadre d'une rationalisation des agences publiques.

Le secteur est encadré par plusieurs politiques alignées sur l'objectif d'accès universel d'ici 2030. La Vision 2030 place l'accès à l'eau et à l'assainissement au cœur de la stratégie nationale, appuyée par le *National Water Master Plan 2030*. Pour l'assainissement, le Ministère de la Santé a adopté la politique *Environmental Sanitation and Hygiene Policy* (2016-2030), visant à éliminer la défécation à l'air libre. Pour atteindre l'ODD 6, le *plan NAWASIP* (2022-2030) évalue les besoins totaux à 7,7 Mds USD, soit près de 1 Md USD/an, avec un déficit de 3,5 Mds USD encore non couvert par les projets identifiés. Le secteur reste sous-financé. Les WSP génèrent annuellement 200 M USD, tandis que les décaissements publics et ceux des partenaires de développement sont récemment passés de 400 à 250 M USD par an. Pour combler le manque, le gouvernement souhaite favoriser les projets en Partenariat Public-Privé (PPP), perçus comme une solution pour alléger la pression sur les finances publiques. Le secteur a reçu plusieurs propositions d'investisseurs³, notamment chinois, mais sans succès à ce jour, la mise en œuvre de projets en PPP est freinée par l'absence de garanties financières, une gouvernance faible et la faible rentabilité du secteur (tarifs bas, pertes importantes, endettement élevé des compagnies d'eau). Une autre difficulté est que les projets se concentrent sur l'approvisionnement (barrages, irrigation), sans intégrer la maintenance et l'exploitation des réseaux, essentielles à la réduction des pertes techniques et commerciales et à la viabilité des investissements en amont.

Un secteur avec une participation relativement forte d'acteurs français

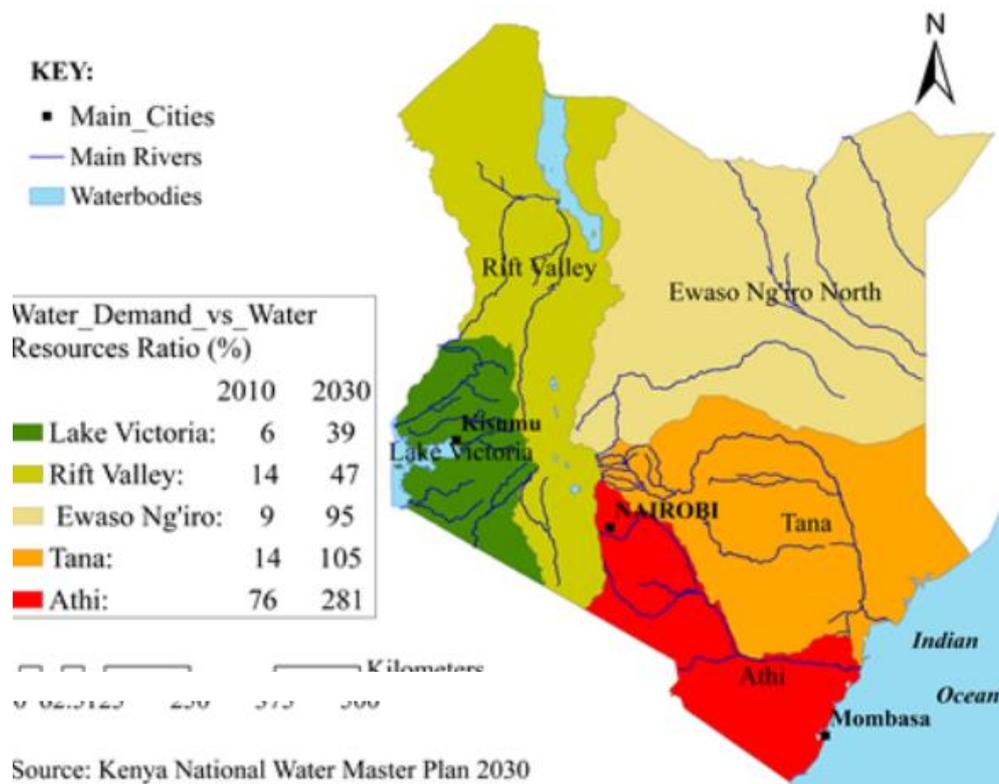
La France, à travers l'Agence française de développement (AFD), soutient plusieurs projets structurants dans le secteur de l'eau au Kenya. Le projet de Kisumu (LVWATSAN), cofinancé avec la BEI et l'Union européenne, mobilise un financement total de 70 MEUR, dont 20 MEUR apportés par l'AFD, pour renforcer les réseaux d'eau et d'assainissement pour plus de 800 000 habitants, notamment dans les quartiers informels. À Mombasa, l'AFD finance à hauteur de 120 MEUR la station de traitement, les canalisations de transfert, une assistance technique sur l'eau non-facturée, et une partie du réseau de distribution du projet Mwache, essentiel pour résorber le déficit chronique en eau de la ville. À Nairobi, elle appuie l'extension des systèmes d'approvisionnement avec un financement de 100 MEUR destiné à répondre à la croissance urbaine. Enfin, fin 2024, le projet d'adduction d'eau pour Nairobi, dit Northern Collector, a été inauguré. Cofinancé par l'AFD, il a permis la construction d'une usine de traitement d'eau potable à Kigoro, réalisée par un groupement Sogea-Satom/Suez, qui permet d'augmenter de 20% la capacité de production d'eau pour Nairobi. **Par ailleurs, les**

² Liste des agences : Tana Water Works Development Agency (TWWDA), Athi Water Works Development Agency (AWWDA), Coast Water Works Development Agency (CWWDA), Lake Victoria North Water Works Development Agency (LVNWWDA), Lake Victoria South Water Works Development Agency (LVSWWDA), Northern Water Works Development Agency (NWWDA), North Rift Valley Water Works Development Agency (NRVWWDA), Tanathi Water Works Development Agency (TAWWDA), Central Rift Valley Water Works Development Agency (CRVWWDA) (au 31 décembre 2024)

³ Galana Dam, Ndarugu 2 Dam Water Supply Project, Mzima II, Lamu Water Desalination Plant, Sabaki Water Carrier Project.
https://pppkenya.go.ke/cat_por/water/

entreprises françaises sont relativement bien positionnées sur les segments d'études de faisabilité, d'assistance technique et de supervision, souvent sur financement AFD, avec la présence de plusieurs bureaux d'étude comme Egis, Seureca, BRLi ou Artelia. Hormis le segment des stations de traitement complexes, **les marchés de travaux, notamment sur les réseaux et les barrages, restent largement dominés par des entreprises chinoises.**

Projection du stress hydrique par bassin hydrographique au Kenya



Source : Kenya National Water Master Plan 2030

Communauté d'Afrique de l'Est – Ouganda

Par le SE de Kampala



Le secteur de l'eau en Ouganda

L'Ouganda, malgré ses ressources en eau abondantes, souffre d'un accès inégal, surtout en zones rurales, en raison d'une gouvernance fragmentée et de moyens limités. L'aide publique au développement, notamment française, est essentielle pour soutenir les objectifs gouvernementaux.

Des ressources hydriques abondantes à l'accès inégal et fragile

L'Ouganda dispose de ressources en eau douce abondantes, mais inégalement exploitées et réparties sur le territoire⁷. Son approvisionnement repose principalement sur les lacs (Victoria, Albert, Kyoga, Edward et George) et divers cours d'eau dont le Nil, en particulier dans le sud du pays, tandis que les zones du nord-est (Karamoja) et du rift occidental sont structurellement déficitaires. Les ressources totales en eau renouvelable sont estimées à 60.1 km³ par an⁸, réparties entre eaux superficielles (39 km³) et eaux souterraines (29 km³), auxquelles s'ajoutent environ 21 km³ d'entrées via le lac Victoria. Avec une disponibilité annuelle estimée à environ 1 400 m³ par habitant, l'Ouganda affiche un niveau élevé de ressources en eau par rapport aux standards internationaux, et un faible taux de prélèvement global (environ 6%).

Malgré cette abondance, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement demeure limité. Environ 95% des urbains ont accès à une source d'eau potable contre 75% en milieu rural, avec de fortes disparités territoriales. Ainsi, dans certaines zones d'accueil de réfugiés⁹ comme le district d'Isingiro, le taux d'accès à l'eau potable n'était que de 43% en 2021. La problématique de l'assainissement reste encore plus en retrait : moins de 20% de la population utilise des installations hygiéniques sécurisées et seulement 4% des eaux usées domestiques sont effectivement traitées.

Les ressources hydriques ougandaises sont exposées à de nombreuses vulnérabilités. La croissance démographique rapide (3% par an), l'accueil de plus d'1,4 M de réfugiés, et les effets du changement climatique (précipitations plus irrégulières, épisodes de sécheresse et d'inondation plus fréquents) exercent une pression croissante sur les systèmes existants.

Des orientations stratégiques ambitieuses confrontées à des défis structurels

Malgré des objectifs ambitieux, les moyens manquent tant sur le plan financier que juridique. Le plan de développement IV (2025/26–2029/30)¹⁰ fait de l'accès à l'eau et de l'assainissement une priorité majeure mais ne chiffre pas les besoins d'investissements, ceux-ci étant prévu par un plan opérationnel¹¹. Pour l'exercice budgétaire 2025/26, l'enveloppe allouée à l'eau (423 MUSD) ne représente que 0,6% des dépenses de l'Etat. Par ailleurs, la loi de référence (Water Act cap 152 /164 de 1997) doit faire l'objet d'une révision pour intégrer les enjeux émergents comme la gestion intégrée des ressources en eau, l'adaptation climatique et la participation accrue des communautés.

La déconcentration des services pour la gestion de l'eau reste un défi majeur. Le Ministère de l'Eau et de l'Environnement (MWE), garant central de la politique sectorielle, peine à imposer une vision unifiée face à la multiplicité d'acteurs et l'hétérogénéité du territoire.

⁷ Environ 98% du pays appartient au bassin du Nil, avec une couverture en eaux de surface représentant 17% du territoire national.

⁸ Source : Programme des Nations Unis pour l'environnement (UNEP)

⁹ Les coupes budgétaires du HCR ont fait chuter les volumes disponibles à 7 L/hab/jour, bien loin du seuil minimum d'urgence de 50 L/hab/jour.

¹⁰ Il prévoit notamment d'augmenter la part des masses d'eau conformes aux normes environnementales (78% à 85%) et de renforcer le respect des permis de rejet des eaux usées (66% à 70%).

¹¹ Le PIAP (Programme Implementation Action Plan) du NDP IV.

- **En milieu rural, les gouvernements de districts sont en charge de l'approvisionnement et sont appuyés par les *Water Umbrella***, structures sans existence juridique ni autonomie financière, dont la pérennité reste incertaine¹². Cette configuration fragilise la gestion à long terme des installations, dans un contexte où les besoins sont immenses et croissants.
- **En milieu urbain, la National Water and Sewerage Corporation (NWSC) fait figure d'exception régionale** avec un chiffre d'affaires de 140 M USD et une marge opérationnelle avant amortissement de 33 M USD. Elle bénéficie d'un taux de recouvrement de 96%, assurant son autonomie financière sur plus de 262 villes. Toutefois, son modèle économique – fondé sur une production volontairement inférieure à la demande théorique (30 %) – laisse une large part de la population urbaine recourir à des solutions informelles. Le taux de desserte annoncé (près de 90 %) masque une réalité d'accès intermittent et inégal.

Un secteur tributaire de l'aide publique au développement (APD) avec un fort engagement de la France

Les bailleurs internationaux financent massivement l'eau en Ouganda. Entre 2010 et 2022, l'Ouganda a reçu en moyenne 130 M USD par an d'APD¹³ pour l'eau et de l'assainissement. **La Banque Mondiale** cible les zones rurales et les petites villes, en renforçant les *Water Umbrella* et en cofinçant, avec d'autres bailleurs, des projets d'envergure. **La Banque Africaine de Développement (BAD)** soutient également le secteur : 91 M USD pour le programme WSSP II¹⁴ (1,43 M de bénéficiaires en zones rurales, péri-urbaines et petites villes) et 62 M USD pour le programme STWSSP (Strategic Towns Water Supply and Sanitation Project) destiné à sécuriser l'eau et l'assainissement dans 10 villes stratégiques d'ici 2030. Par ailleurs, l'Ouganda et l'Égypte viennent de signer de nouveaux accords de coopération pour renforcer le développement, la gestion et la résilience des infrastructures d'eau, notamment à travers des projets conjoints et un appui technique accru.

L'Agence française de développement (AFD) est le principal bailleur du secteur de l'eau en Ouganda. La moitié de son portefeuille actif (environ 400 M EUR) est dédié à l'eau avec des réalisations majeures, notamment à Kampala, Masaka et Mbarara. L'AFD ambitionne de maintenir son rang dans les années à venir. **Les entreprises françaises disposent d'un positionnement favorable en Ouganda.** Elles ont remporté 80% des marchés financés par l'AFD dans le secteur de l'eau, avec une présence notable de Sogea Satom¹⁵ ainsi que de nombreux bureaux d'études (Seureca, BRLi, Suez...) et de fournisseurs (Saint Gobain).

¹² En décembre 2024, le gouvernement a supprimé 127 agences et organismes publics actifs dans un certain nombre de secteurs : environnement, agriculture, santé, éducation ...

¹³ Source: Nation Unies

¹⁴ Water Supply and Sanitation Programme

¹⁵ Les projets engagés et/ou en cours de finalisation à Kampala, Masaka et Mbarara ont été attribués à l'entreprise.

Communauté d'Afrique de l'Est – Rwanda

Par le SER de Nairobi



Le secteur de l'eau au Rwanda

Malgré des ressources en eau relativement abondantes, le Rwanda fait face à un stress hydrique croissant depuis les années 1990 lié à une forte croissance démographique et aux impacts du changement climatique, qui ont réduit la disponibilité d'eau douce par habitant et dégradé la qualité des ressources. Si des progrès ont été réalisés en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, des inégalités importantes subsistent entre zones urbaines et rurales. Le pays s'est doté d'un cadre stratégique ambitieux visant l'accès universel à l'eau à domicile d'ici 2050. Néanmoins, le secteur est confronté à des défis majeurs, notamment un sous-financement chronique, des infrastructures défectueuses, des pertes d'eau élevées et des capacités institutionnelles limitées. Pour y répondre, le Rwanda bénéficie du soutien de bailleurs internationaux, tout en cherchant à accroître la mobilisation de financements via des partenariats public-privé, dans un contexte de contraintes budgétaires croissantes.

Un stress hydrique croissant face à la croissance démographique

Bien que le Rwanda dispose de ressources en eau relativement abondantes, le pays fait face à un stress hydrique croissant depuis les années 1990, principalement en raison de la forte croissance démographique. La disponibilité en eau douce par habitant a chuté de 1 725 m³/an en 1982 à 772 m³/an en 2018¹⁶. Cette disponibilité varie fortement selon les précipitations, dans un contexte marqué par le changement climatique, avec des épisodes alternant sécheresses et pluies intenses. En parallèle, la qualité des ressources en eau se dégrade sous l'effet de la pression sur les terres agricoles et forestières, ainsi que des activités minières, industrielles et agricoles.

Malgré des progrès en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, d'importantes disparités subsistent. En 2019/20, seuls 56 % des ménages avaient accès à un service d'eau potable de base, avec de fortes inégalités entre zones urbaines (87 %) et rurales (49 %)¹⁷. Kigali enregistrait le meilleur taux d'accès (82 %), contre seulement 43 % dans la province de l'Est. L'accès varie également selon le niveau de vie, allant de 85 % pour le quintile le plus aisé à 38 % pour le quintile le plus défavorisé¹⁸.

Un cadre stratégique ambitieux pour le secteur de l'eau mais une gouvernance fragmentée

L'eau est reconnue par le gouvernement du Rwanda comme un levier clef de transformation économique et sociale, conformément à la Stratégie Nationale de Transformation (NST-1), à la Vision 2050 et à la Stratégie de Croissance Verte et de Résilience Climatique (2023). La [nouvelle Politique nationale de l'eau et de l'assainissement \(2023\)](#) unifie les politiques antérieures en intégrant les ODD, les priorités nationales actualisées et les enjeux de sécurité hydrique et de résilience climatique. Les Plans Directeurs Intégrés de l'Eau et de l'Assainissement (2022) visent 60 % d'accès à une eau potable sécurisée d'ici 2030 (le reste en accès de base), et une couverture universelle d'ici 2050. Ils fixent également comme objectif de réduire les pertes d'eau dans le réseau à 34 % en 2030 et à 20 % en 2050¹⁹.

Au Rwanda, la gouvernance de l'eau est répartie entre le Ministère des Infrastructures (MININFRA), qui définit la politique nationale de l'eau potable et de l'assainissement, le **Rwanda Water Resources Board (RWB)**, responsable de la gestion intégrée des ressources en eau (planification, suivi et protection des bassins versants), et la **Water and Sanitation Corporation (WASAC)**, entreprise publique, qui assure la production, le traitement et la distribution de l'eau potable sur la majorité du territoire. La **Rwanda Utilities Regulatory**

¹⁶ [Rwanda - Renewable internal freshwater resources per capita \(cubic meters\)](#)

¹⁷ [WASH in Rwanda, UNICEF, 2024](#)

¹⁸ [Ibid](#)

¹⁹ [Ibid](#)

Authority (RURA) régule le secteur en garantissant la qualité des services, l'équité tarifaire et la protection des usagers. Enfin, les autorités locales mettent en œuvre les projets et assurent la gestion opérationnelle des infrastructures à l'échelle décentralisée. En décembre 2024, avec l'appui du [2030 Water Resources Group](#) (hébergé par la Banque mondiale), une plateforme multi-acteurs a été lancée pour renforcer la coordination pour une gestion durable de l'eau, incluant un projet pilote de paiements pour services écosystémiques.

Des obstacles structurels à l'accès universel à l'eau

Plusieurs freins majeurs entravent l'atteinte des objectifs d'accès universel à l'eau au Rwanda. Le premier est financier : malgré une hausse de 66 % du budget WASH entre 2021/22 et 2023/24 (de 44 à 74 M USD)²⁰, et une allocation prévue de 127 M USD en 2025/26²¹, le secteur reste largement sous-financé au regard des besoins estimés à 307,7 M USD par an pour atteindre les objectifs des ODD WASH (accès universel à des services d'eau et d'assainissement « safely managed ») d'ici 2030. Sur le plan technique, les infrastructures sont peu résilientes aux aléas climatiques, fréquemment endommagées par des inondations ou glissements de terrain. Les réseaux vieillissants génèrent des pertes d'eau importantes (41 % en 2022)²² et la qualité de l'eau est souvent compromise par des fuites et des risques de contamination croisée avec les réseaux d'assainissement. En milieu rural, près de la moitié des systèmes d'approvisionnement étaient partiellement ou totalement défectueux en 2021. Ces défis sont accentués par des faiblesses institutionnelles : coordination insuffisante, responsabilités mal définies, pénurie de personnel qualifié, et manque de données fiables à l'échelle locale. Enfin, l'épuisement des ressources, l'absence de traitement adéquat des eaux usées et de gestion des déchets solides, ainsi que la faible capacité de paiement des usagers compromettent la pérennité des services.

Financement du secteur de l'eau : un soutien des partenaires internationaux et une volonté d'ouvrir aux Partenariats Public-Privé

Le secteur de l'eau au Rwanda bénéficie d'un soutien important de plusieurs bailleurs de fonds. La Banque africaine de développement (BAD), en partenariat avec l'OPEC et la JICA, mène depuis 2018 un programme ambitieux d'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement, étendu jusqu'en 2029, incluant la construction et la réhabilitation des réseaux d'eau et des stations de traitement à Kigali et dans ses environs. La Banque mondiale, via son programme de développement urbain (2021-2026), prévoit d'améliorer la gestion des risques d'inondation et des zones humides urbaines, ainsi que le développement des infrastructures de base dans les villes secondaires. D'autres acteurs tels qu'UNICEF, la FAO et USAID ont également été actifs dans le secteur. Face à des contraintes budgétaires, la société publique WASAC privilégie de plus en plus les partenariats public-privé (PPP) pour financer ses infrastructures, comme en témoigne le projet « Kigali Bulk Water », soutenu par la BAD, et un investissement du Private Infrastructure Development Group (PIDG) et de l'opérateur privé émirati Metito, qui traite, depuis 2016, 40 millions de litres d'eau par jour, soit un tiers des besoins de la capitale.

La France est à ce jour relativement peu présente dans ce secteur. L'AFD ne dispose à ce jour d'aucun projet dans le domaine. Le Trésor finance toutefois une étude de faisabilité et de conception pour un système centralisé d'assainissement dans un district de Kigali, et des entreprises françaises s'intéressent la fourniture d'unités de potabilisation d'eau en zone rurale.

²⁰ [WASH in Rwanda, UNICEF, 2024](#)

²¹ [Rwanda: How Rwanda Plans to Fund, Spend Rwf7tn Budget for 2025/26 - allAfrica.com](#)

²² [WASH in Rwanda, UNICEF, 2024](#)

Communauté d'Afrique de l'Est – Soudan du Sud



Par le SER de Nairobi

Le secteur de l'eau au Soudan du Sud

Le Soudan du Sud dispose de ressources en eau abondantes mais inégalement réparties, provoquant sécheresses, inondations et un accès limité à l'eau potable. Depuis l'indépendance, les progrès sont minimes, surtout en zones rurales où 10 % de la population utilise encore des sources non améliorées. La compagnie publique SSUWC, à faible couverture, est complétée par des acteurs locaux et privés. Le secteur souffre de capacités techniques, humaines et financières limitées, malgré un cadre institutionnel solide. Fortement dépendant de l'aide humanitaire, il s'appuie notamment sur l'UNICEF et ses programmes Rural et Urban WASH, soutenus par plusieurs bailleurs.

Des ressources en eau abondantes à l'accès limité et inégal

Des ressources abondantes mais inégalement réparties. Le Soudan du Sud dispose de 3936 m³ d'eau renouvelable par habitant et par an, un niveau théoriquement bien supérieur au seuil de stress hydrique. Le pays ne prélève que 4,23 % de ses ressources, mais il dépend fortement du bassin du Nil, qui concentre la majorité des eaux de surface et souterraines. La disponibilité reste très variable : sécheresses récurrentes dans le sud et le nord-est, inondations fluviales massives dans les régions centrales et orientales, alimentées par les grands fleuves. Avec environ 900 mm de précipitations annuelles, les déséquilibres saisonniers et géographiques demeurent un défi.

Un accès à l'eau potable encore très limité, avec de fortes inégalités territoriales. Entre 2011 et 2020, l'accès aux sources d'eau basiques a progressé en ville (52 % à 70 %) mais reculé en zone rurale (39 % à 34 %), où vit plus de 80 % de la population et où 10 % dépendent encore de sources non améliorées, révélant l'insuffisance des infrastructures.

Un enjeu humanitaire et sécuritaire majeur. Pendant la saison sèche, 15 % des ménages doivent marcher plus d'une heure pour s'approvisionner. L'accès varie aussi paradoxalement durant la saison pluviale, les précipitations abondantes rendant certaines zones encore moins accessibles. Ces irrégularités hydrologiques, combinées à un faible accès à l'eau potable, alimentent les crises sanitaires et aggravent la vulnérabilité humanitaire. L'eau devient ainsi une source de tensions, attisant les conflits communautaires et provoquant des déplacements de population. La gestion durable et équitable de la ressource constitue donc un impératif vital pour la stabilité du pays.

Un réseau de distribution limité et des capacités institutionnelles fragiles malgré le soutien des bailleurs

L'État reste l'acteur central mais insuffisamment préparé. La gestion du secteur de l'eau au Soudan du Sud repose sur le ministère des Ressources en eau et de l'Irrigation, chargé des politiques et de la planification, appuyé par le Water Council, organe consultatif réunissant acteurs publics et privés. La *South Sudan Urban Water Corporation* (SSUWC) assure la distribution dans six villes, mais la couverture reste très faible : 2 % à Djouba, 13 % à Wau et 44 % à Malakal. D'autres centres urbains dépendent de sociétés locales ou privées, accentuant les disparités. Face à ces limites, des initiatives émergent, comme la création en 2021 du *Water Institute for South Sudan* par l'ONG locale WFS et le consortium W12, soutenu par l'UNESCO. Cet institut vise à renforcer les compétences humaines et améliorer le contrôle de la qualité de l'eau selon les standards WASH définis par l'UNICEF et l'OMS. Malgré ces efforts, le secteur demeure marqué par un déficit technique, humain et financier qui le rend fortement dépendant de l'aide humanitaire.

Un cadre stratégique pertinent mais difficile à mettre en œuvre. Le pays s'est doté d'un cadre institutionnel solide, articulé autour de plusieurs documents clés, dont la *National Water Policy* de 2011, qui promeut une gestion intégrée des ressources en eau, et le *WASH Strategic Framework*, qui fixe l'objectif d'un accès universel à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène. Toutefois, ces ambitions se heurtent à plusieurs obstacles :

institutions fragiles, financements limités et capacités locales insuffisantes pour assurer la mise en œuvre et la pérennité des infrastructures. Ce décalage entre la vision stratégique et les moyens disponibles explique en grande partie la persistance des déficits en matière de distribution et d'accès à l'eau.

Un secteur largement soutenu par les partenaires internationaux. L'UNICEF joue un rôle central à travers ses programmes *Rural WASH*, axés sur l'amélioration de l'accès à l'eau et aux installations sanitaires dans les zones rurales, et *Urban WASH*, concentré sur la réhabilitation des réseaux dans les grandes villes comme Djouba, Wau et Malakal. Plusieurs bailleurs soutiennent ces efforts : la Banque africaine de développement, la JICA, la coopération allemande via la KfW et les Pays-Bas. La Banque mondiale appuie également la création d'une plateforme de concertation destinée à améliorer la coordination des donateurs et à favoriser le cofinancement. Ce soutien international, vital pour le pays, compense la fragilité des institutions nationales et permet de maintenir une continuité minimale des services essentiels liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène.

Communauté d'Afrique de l'Est – Tanzanie

Par le SE de Dar Es Salam



Le secteur de l'eau en Tanzanie

La Tanzanie possède d'importantes ressources en eau douce, notamment les lacs Victoria, Tanganyika et Nyassa, mais elles sont inégalement réparties sur le territoire et l'accès en milieu rural reste limité. En 2024, 66 % de la population bénéficiait d'un accès à de l'eau potable, avec de fortes disparités régionales. La Tanzanie fait face à une variabilité hydrologique marquée, des sécheresses et des inondations récurrentes, tandis que le changement climatique et la croissance démographique accentuent le risque de stress hydrique. Le cadre institutionnel du secteur de l'eau, décentralisé depuis 2002, demeure en cours de consolidation. Malgré des financements insuffisants dans ce secteur, plusieurs acteurs français restent présents et l'AFD a investi plus de 400 M EUR depuis 2002 dans des projets d'eau et d'assainissement en Tanzanie.

La situation hydrologique demeure globalement favorable, mais elle est fragilisée par les effets du changement climatique et la croissance rapide de la population.

La Tanzanie dispose d'importantes ressources en eau douce, estimées à 125 763 millions de m³ par an (dont 104 568 millions de m³ d'eau de surface et 21 195 millions de m³ d'eau souterraine), soit 2 105 m³/hab/an, un volume supérieur au seuil mondial de stress hydrique fixé à 1 700 m³. Ces ressources comprennent des rivières, lacs, sources et barrages, avec trois grands lacs transfrontaliers (Victoria, Tanganyika et Nyassa) couvrant 7 % du territoire national. Leur disponibilité varie fortement selon les régions, en fonction des régimes pluviométriques (unimodal au sud et à l'ouest, bimodal au nord et sur la côte) et des précipitations inégalement réparties, généralement inférieures à 1 000 mm/an, mais pouvant atteindre 1 400 à 2 000 mm/an dans certaines zones. En juin 2024, 3 339 sources d'eau avaient été recensées, dont 350 délimitées et 62 classées en zones protégées²³. Par ailleurs, 254 permis de rejet d'eaux usées ont été délivrés à des industries à travers le pays afin de contrôler la qualité des effluents déversés dans l'environnement.

Malgré cette abondance, la quantité et la qualité de la ressource en eau est progressivement menacée sous l'effet conjugué du changement climatique, de la croissance démographique, d'une planification insuffisante, de la dégradation des bassins versants et de l'augmentation des activités économiques. La croissance démographique rapide 62 millions d'habitants en 2022 contre 45 millions en 2012 (+3,2 % par an), exerce toutefois une pression croissante sur ces ressources. Le climat de plus en plus instable provoque des sécheresses récurrentes (2016/2017, 2020/21, 2023/24) et des inondations. En 2021, environ 8 000 personnes par million d'habitants ont été touchées par la sécheresse, tandis que les inondations ont déplacé 22 680 personnes en 2020. Par ailleurs, la pollution des eaux s'aggrave sous l'effet des pratiques agricoles (pesticides, nitrates, phosphates), industrielles (métaux lourds, produits chimiques) et domestiques (solvants et absence d'épuration), compromettant la qualité et la disponibilité de l'eau potable à long terme. L'absence de sensibilisation et de réglementation stricte accentue encore ce risque.

L'accès à l'eau et à l'assainissement est une priorité historique du gouvernement tanzanien mais fait face à des défis institutionnels et financiers persistant

Depuis les années 2000, la Tanzanie a profondément réformé son secteur de l'eau, avec la National Water Policy (NAWAPO 2002) qui a posé les bases d'une gestion durable. Elle a conduit au *Water Sector Development Program* (WSDP 2006-2025) et à deux lois majeures : le *Water Resources Management Act* (2009, amendé en 2022) et le *Water Supply and Sanitation Act* (2009, remplacé en 2019). L'organisation est désormais multi-niveaux : le Ministère de l'Eau (MoW) définit la politique et coordonne ; l'EWURA régule techniquement et économiquement ; la RUWASA pilote les projets ruraux ; les Basin Water Boards gèrent les ressources à l'échelle des bassins ; les *Water Supply and Sanitation Authorities* (WSSAs) exploitent les réseaux, avec la DAWASA pour Dar es Salaam. Le transfert de compétences aux collectivités et communautés rurales reste

²³ Water utilities performance review report for financial year 2023/24

toutefois complexe, ce qui justifie la nouvelle NAWAPO 2025, destinée à clarifier les responsabilités et réduire les chevauchements.

Le WSDP a permis des avancées, mais insuffisantes : selon l'OMS/UNICEF, entre 2015 et 2022, l'accès à l'eau « au moins de base », est passé de 51 % à 61 % (87 % en zone urbaine, 74 % en zone rurale), et l'accès à l'assainissement de 24 % à 31 %. Les maladies hydriques restent toutefois fréquentes, surtout en saison des pluies.

Les opérateurs urbains souffrent d'un taux élevé de *Non-Revenue Water* (37 % en 2023-2024) lié aux fuites, branchements illégaux et compteurs défectueux. Ce manque à gagner fragilise leur viabilité : les tarifs couvrent à peine les coûts d'exploitation, sans marge pour l'investissement. Les réseaux vétustes limitent la qualité du service, tandis que les infrastructures d'assainissement urbain restent insuffisantes : seules Dar es Salaam, Mwanza, Arusha et Dodoma traitent partiellement leurs eaux usées.

Le secteur s'inscrit dans la *Tanzania Development Vision (TDV 2025)* et le *Third Five Year Development Plan (FYDP III)*, qui font de l'eau et de l'assainissement une priorité. La NAWAPO 2025 et le WSDP III (2022/23-2025/26) visent l'amélioration de la gestion, de la qualité de l'eau et de l'accès aux services, ruraux et urbains. Pour atteindre l'accès universel, le WSDP III estimait les besoins à 6,5 Mds USD. Malgré une hausse du budget (+62 % à 371 MUSD en 2025/26) et plus de 1 500 projets lancés, les résultats restent en deçà des attentes, en raison de faiblesses de gestion, de coordination et de qualité des infrastructures. Les PPP sont encouragés mais limités par la gouvernance et la rentabilité, sans réels exemples réussis à ce jour, tandis que l'exploitation et la maintenance restent insuffisamment intégrées, compromettant la durabilité.

La Tanzanie reçoit un important soutien des bailleurs internationaux avec une participation relativement forte d'acteurs français.

La France, via l'Agence française de développement (AFD), joue un rôle majeur dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en Tanzanie, en participant au financement des projets structurants alignés sur les plans quinquennaux du gouvernement (FYDP I, II, III). Entre 2002 et 2024, l'AFD a ainsi financé plus de 400 M EUR de projets d'eau et d'assainissement. À Mwanza, la Phase 1 du *Lake Victoria Water and Sanitation Project* (LV Watsan I), cofinancée avec la BEI et l'Union européenne, a mobilisé 150 M EUR, dont 75 M EUR de l'AFD, pour améliorer l'accès à l'eau et à l'hygiène pour plus de 450 000 habitants. La construction d'une station de traitement de l'eau de 44 000 m³/j a été réalisée par Sogea-Satom dans ce cadre. La phase II de ce projet, en cours de validation, présente 202 M USD, dont 90 M EUR de l'AFD. À Morogoro, l'AFD apporte 70 M EUR pour la réhabilitation d'un barrage, l'extension de la station de potabilisation et du réseau d'eau potable, la réhabilitation des infrastructures de traitement des eaux usées et le développement du réseau d'égouts. Le projet bénéficiera à plus de 250 000 habitants. De même à Shinyanga, un financement de 75 M EUR vise à réhabiliter et étendre les infrastructures d'eau potable et d'assainissement de la ville pour au moins 200 000 personnes. Enfin à Dar es Salaam, l'AFD envisage de financer un projet d'assainissement. Les entreprises françaises, telles qu'Artelia, Egis et Seureca, sont actives dans les études, l'assistance technique et la supervision des travaux. Si les travaux liés aux réseaux sont majoritairement réalisés par des entreprises chinoises ou tanzaniennes, les infrastructures de traitement, à plus forte valeur ajoutée technologique, sont des opportunités pour les entreprises françaises, comme l'illustre le FASEP conclu à Musoma avec City Traps, une entreprise qui proposait des compteurs intelligents pour optimiser la gestion de l'eau.

Corne de l'Afrique – Djibouti

Par le SE d'Addis Abeba



Le secteur de l'eau à Djibouti

Djibouti dispose de ressources en eau extrêmement limitées, entièrement souterraines et principalement prélevées par des forages largement surexploités, avec une disponibilité par habitant de seulement 185 m³/an, en constante diminution, plaçant le pays sous un stress hydrique critique. L'accès à l'eau potable reste inégal (83 % en milieu urbain, 47 % en zones rurales). Le pays complète son approvisionnement par le recours à une usine de dessalement d'eau de mer et par l'importation d'eau depuis l'Éthiopie. Le changement climatique et l'afflux de migrants aggravent ces tensions, tandis que le cadre institutionnel centralisé reste fragilisé par des capacités financières limitées. Malgré un secteur sous-financé, plusieurs acteurs français sont solidement implantés, notamment Vinci et Veolia, soutenus par des financements de l'AFD et de l'Union européenne.

Une disponibilité en eau critique face au risque de pénurie

Djibouti est l'un des pays les plus arides du monde, avec des précipitations annuelles moyennes de 160 mm et une température annuelle moyenne de 30°C avec des pics pouvant atteindre 43°C pendant la saison sèche. Le pays ne dispose d'aucun fleuve ou réservoir de surface pérenne. Ainsi, la grande majorité des ressources en eau provient de nappes phréatiques, qui se rechargent principalement par des rivières saisonnières. Leur surexploitation, estimé à 133 % de leur capacité de recharge, a entraîné leur épuisement ainsi qu'une dégradation progressive de la qualité de l'eau, qui se salinise¹. Le pays dispose de 4 principaux bassins hydrographiques (le bassin du Goubhet, du lac Abhé, du lac Assal et du Lac Gaggadé et Allol), non exploitables en raison de leur très haute salinité.

Les ressources en eau par habitant sont critiques : la disponibilité en eau renouvelable est de 185 m³/hab/an, soit bien moins de la moitié du seuil absolu de pénurie extrême (500 m³/hab/an). Sous l'effet des sécheresses récurrentes depuis 2009, les ressources hydriques du pays se sont fortement réduites : Djibouti a franchi le seuil de pénurie extrême dès 1992 et, en 2005, leur niveau était tombé à 420 m³/hab/an (-63% par rapport à 2025). L'accès à l'eau potable varie fortement selon les zones : en milieu urbain, 83 % des habitants y ont accès, mais seulement 43 % sont raccordés au réseau alors même que la grande majorité de la population est urbaine²⁴. En zone rurale, 47 % des ménages ont accès à l'eau potable. La desserte rurale reste complexe, notamment en raison de la mobilité des populations nomades. **Le changement climatique menace la qualité des eaux souterraines à Djibouti, surtout dans les zones côtières où vit la majorité de la population**²⁵. Les inondations, qui se feront plus fréquentes, exposeront les aquifères peu profonds à des contaminations variées, mais **l'augmentation du ruissellement pourrait offrir l'opportunité de recueillir les eaux de pluie pour les recharger**. L'arrivée de migrants des pays voisins fait également subir une pression importante sur les infrastructures et les réserves d'eau de Djibouti.

Des infrastructures modernes et des solutions innovantes pour améliorer les capacités d'approvisionnement en eau

L'approvisionnement repose sur un mix fournissant environ 80 000 m³ chaque jour. La majorité provient des forages, soit environ 50 000 m³, au nombre d'une cinquantaine autour de Djibouti-ville, largement surexploités et profonds (environ 500m). L'approvisionnement en eau de Djibouti-Ville repose sur ces forages et des adductions périphériques, nécessitant un recours important à des pompes pour l'extraction et la mise sous pression du réseau, la topographie relativement plate ne permettant pas une distribution gravitaire efficace. Or, le coût très élevé²⁶ de l'électricité, combiné au fait que la production d'eau locale et les importations en provenance d'Éthiopie ne suffisent pas à couvrir la demande totale, explique les nombreuses coupures d'eau ponctuelles dans la ville. En zone rurale, les ménages utilisent principalement des puits traditionnels peu

²⁴ 78,55 % selon les données de la Banque Mondiale (avril 2025)

²⁵ Notamment à cause de l'augmentation du niveau de la mer, qui a un impact déjà important sur la salinité des nappes phréatiques.

²⁶ 0,26USD/kWh pour le coût de production l'énergie thermique produite localement

profonds, souvent partagés avec le bétail, les rendant insalubres. Ainsi, le taux de mortalité lié à la contamination de l'eau est 12 fois plus élevé à Djibouti (37,6 décès pour 100 000 habitants) que dans les pays à revenu intermédiaire inférieur dans la région Afrique/Moyen-Orient (3,4).

Pour pallier le manque de ressources en eau renouvelable, Djibouti a recours à des sources d'eau non-conventionnelles et à l'importation pour compléter le mix d'approvisionnement. Le pays a notamment inauguré une **usine de dessalement** en 2021 (8,2 millions de m³ par an ou 22 500 m³/jour). Cependant, le système de pompage transportant l'eau de l'usine vers le réseau n'est pas correctement alimenté en électricité et ne fonctionne qu'à 16 % de sa capacité (6 millions de m³ par an). Le pays a également signé un accord sur 30 ans avec l'Éthiopie pour la livraison de 100 000 m³/jour d'eau potable via **un aqueduc de 220km** reliant 28 points de forage en Éthiopie à Djibouti. A nouveau, l'aqueduc fonctionne également en dessous de ses capacités (20% en décembre 2024, soit environ 20 000 m³) en raison de nombreuses fuites et raccordements illégaux, difficile à superviser sur toute la longueur. Il est également soumis à des coupures d'électricité intempestives car l'aqueduc dépend de générateurs onéreux, n'étant pas relié au réseau électrique. Ainsi, malgré ces nouvelles sources, entre 57 et 78% de Djibouti n'ont pas accès à l'eau tous les jours. **L'efficacité limitée du réseau entraîne des pertes d'eau estimées à 44 %**, accentuant la vulnérabilité du système face à la demande croissante et aux contraintes énergétiques, et souligne l'urgence d'investissements dans la modernisation des infrastructures et l'amélioration de la gestion de l'eau.

Une gouvernance centralisée qui peine à assurer la gestion durable des ressources

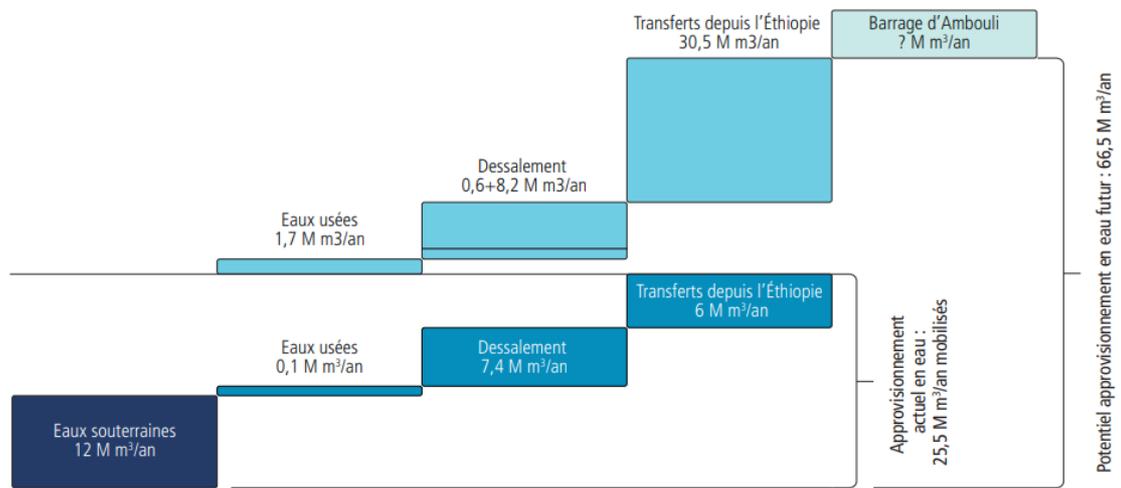
Le ministère de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche, de l'Élevage et des Ressources halieutiques est en charge de la supervision stratégique du secteur de l'eau. Elle encadre **l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEAD)** qui est l'opérateur responsable du déploiement de cette stratégie, se chargeant de la production, du transport et de la distribution d'eau potable, ainsi que de l'assainissement. Malgré ce large mandat, l'ONEAD peine à percevoir les paiements, avec un taux de recouvrement de seulement 67 % en 2022 (contre 84 % en 2020), et des pertes financières sur l'eau non génératrice de revenus estimées à 14 MUSD. La situation budgétaire publique de Djibouti, alourdie par un taux d'endettement non soutenable, ne permet pas à l'état de suppléer aux difficultés d'investissement et le pays dépend donc fortement du soutien des bailleurs de fonds sur ce secteur régalien. Au niveau régional, **les préfetures et collectivités locales assurent un suivi des points d'eaux ruraux**, que **l'ONEAD a du mal à superviser efficacement depuis la capitale.**

Le cadre réglementaire est limité, en l'absence d'une loi spécifique sur l'eau définissant clairement les droits d'usage, les mécanismes de tarification et la gestion durable des ressources. Ce vide législatif ne permet pas la mise en place de sanctions pour la pollution ou le détournement des ressources en eau. Le secteur de l'eau fait pourtant partie de la *stratégie nationale Vision 2035*, dont l'objectif est d'atteindre l'accès universel à l'eau d'ici 2035. Ainsi, un **ministère de l'Environnement et du Développement durable a été créé en 2022**, qui a pour mission la protection des réserves d'eau de la pollution et l'élaboration de politique d'adaptation au changement climatique. Djibouti est également doté d'un *code de l'environnement*, qui n'a pas été mis à jour depuis 2000.

Un des secteurs de coopération avec la France les plus importants à Djibouti

Les bailleurs de fonds sont très actifs dans le secteur de l'eau à Djibouti. L'Union européenne, en partenariat avec l'AFD, a financé la construction de l'usine de dessalement, inaugurée en 2021, par le biais d'une subvention de 40 MEUR (EU) et d'un prêt de 5MEUR (AFD). La Banque Européenne d'Investissement a accordé un prêt de 79MEUR en 2023 pour financer la deuxième phase de l'usine qui devrait doubler sa capacité de production, la portant à 45 000 m³ par jour et permettre une source d'énergie constante avec une centrale photovoltaïque de 12MW. Le projet n'a cependant pas encore débuté. **L'AFD, qui est particulièrement active dans le domaine de l'assainissement, accompagne également l'ONEAD dans l'amélioration de ses performances par l'octroi d'un soutien technique pendant 5 à 7 ans au sein de l'opérateur par une subvention de 10 MEUR.** Parmi les projets mis en œuvre dans le cadre de cette assistance, on peut citer la mise en place d'un *système d'organisation et de commande* ou l'installation de compteurs intelligents pour mieux contrôler la consommation. **Les différents projets de l'Union européenne et de l'AFD représentent des opportunités intéressantes pour les entreprises françaises**, notamment Vinci et Veolia, qui ont obtenu des contrats sur financement de ces bailleurs.

Estimation de l'approvisionnement en eau actuel et futur mobilisé pour satisfaire la consommation urbaine à Djibouti



Source : Rapport sur le climat et le développement à Djibouti, Banque Mondiale, novembre 2024

Corne de l'Afrique – Érythrée



Par le SE d'Addis Abeba

Le secteur de l'eau en Érythrée

Pays situé dans une zone semi-aride, l'Érythrée connaît un régime de précipitations irrégulier et est peu doté en ressources en eau de surface. De ce fait, la population est fortement dépendante des forages dans les nappes phréatiques pour accéder à l'eau potable. Cependant, l'absence d'une gestion adéquate des ressources, de tarifs sur l'eau et de procédures appropriées pour sa distribution, ainsi que les problèmes de contamination, font que le secteur est sous une pression importante. La dépendance du secteur par rapport aux financements des bailleurs et les faibles investissements provenant du gouvernement font que les problèmes continuent à s'aggraver.

Des ressources en eau limitées au regard d'une demande en augmentation

Situé dans la zone soudano-sahélienne, l'Érythrée est un pays semi-aride avec une distribution des précipitations inégale et irrégulière allant d'environ 200 mm dans les zones côtières à une fourchette de 400mm à 600 mm dans les hauts plateaux et les basses terres (situés à l'ouest du pays). Le pays possède cinq principaux bassins hydrographiques : Mereb-Gash, Setit, Barka-Anseba, la Mer Rouge, et le Danakil. Cependant, les rivières Barka-Anseba, Gash et Mereb alimentant ces bassins sont des rivières saisonnières qui pour certaines sont considérées comme des oueds qui restent sèches pendant une grande partie de l'année et peuvent causer des crues lors de la saison des pluies. La rivière Setit située sur la frontière avec l'Éthiopie et se déversant dans la rivière Atbara (affluent du Nil), est la seule rivière pérenne du pays. De ce fait, l'Érythrée s'appuie très majoritairement (à environ 80%) sur les **nappes phréatiques** pour s'approvisionner en eau potable. D'autre part, les **barrages** tel que Tokor et Mai-Nefhi contribuent en grande partie à l'approvisionnement en eau de la capitale tandis que l'eau de pluie est employée dans l'agriculture.

En 2017, l'accès l'eau au niveau national s'élevait à 71%, mais 95% de la population urbaine contre seulement 59,7% de la population rurale y avaient accès²⁷. Cependant, la faible qualité de l'eau disponible associée à une offre insuffisante pousse la population à utiliser des **eaux libres** telles que les rivières pour ses besoins quotidiens. Ceci engendre une contamination des eaux et rend la population vulnérable à des maladies telles que le choléra et les maladies diarrhéiques qui d'après l'UNICEF sont la première cause de mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans en Érythrée.

En outre, les lacs et les aquifères sont sous pression en raison de leur surexploitation, de la déforestation et des recharges très faibles. S'ajoutent les effets du changement climatique qui exercent une pression accrue sur les plans d'eau.

Malgré le développement de quelques politiques nationales, la mise en œuvre reste marginale

Le Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Eau et de l'Environnement (MLWE) est en charge des ressources en eau en Érythrée. Le ministère est responsable de la gestion des ressources en eau, d'assurer leur utilisation durable et d'améliorer l'accès à l'eau potable et aux services sanitaires. Au sein du MLWE, la direction des ressources en eau (WRD) se charge du développement et de la mise en œuvre des politiques et des stratégies sur la gestion durable des ressources en eau.

Le gouvernement érythréen a proclamé une loi sur les ressources en eau en 2010 afin de préserver et développer les ressources en eau du pays. La loi introduit également un système de planification des ressources en eau qui rend l'inventaire des ressources obligatoire, adopte de nouvelles dispositions pour lutter contre la pollution tout en mettant en place un contrôle de la qualité de l'eau et établit un cadre pour la tarification de l'eau. Cependant, **cette loi n'avait pas encore été mise en œuvre en 2017²⁸.**

En outre, **le gouvernement a codéveloppé avec l'UNICEF une stratégie et un plan d'investissement « OneWASH » pour les années 2019 à 2030.** L'objectif de cette stratégie est de fournir un accès universel à l'eau potable et aux services d'assainissement à la population de l'Érythrée. Bien que des progrès aient été

²⁷ [Interactive Country Fiches](#)

²⁸ Nous ignorons ce qu'il en est aujourd'hui

réalisés dans la construction des barrages, des puits, des étangs et des structures de déviation, les faibles capacités des institutions et les limites des ressources humaines pour gérer les ressources en eau en matière de développement, de coordination, et de protection, expliquent un accès inégal de la population à l'eau.

Une faible gestion des ressources engendre des pénuries

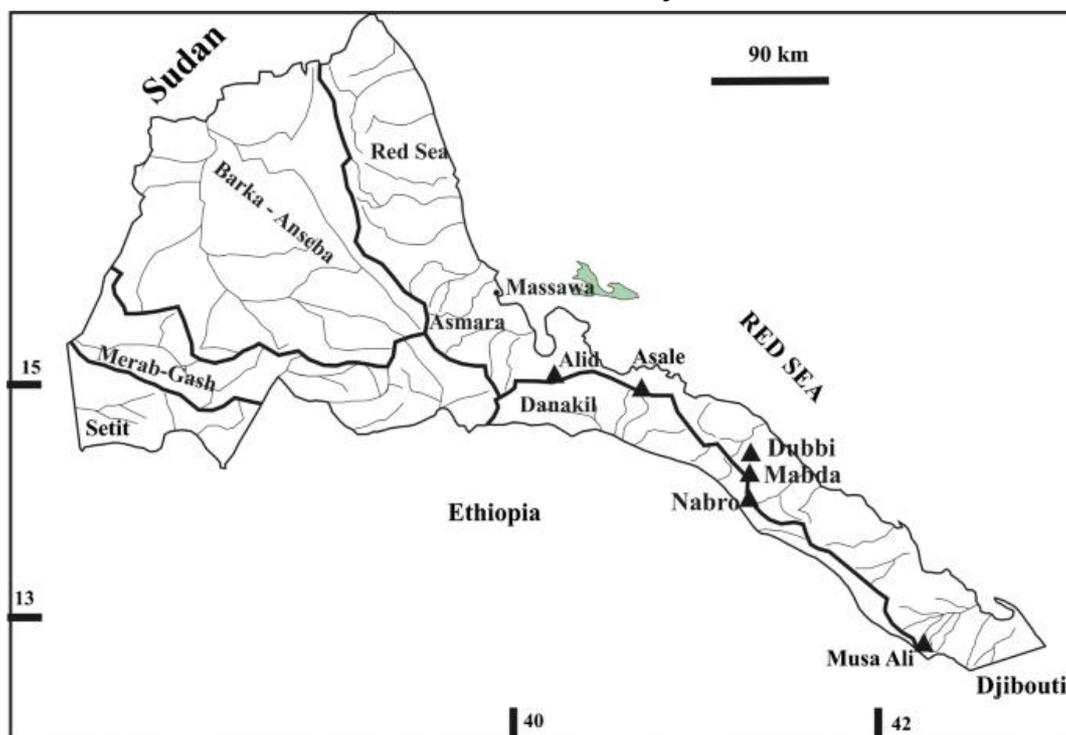
La mauvaise gestion des ressources engendre des pertes - non comptabilisées - pour le réseau d'approvisionnement en eau courante tant dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Les pertes sont estimées entre 25 et 45% de l'approvisionnement. En outre, d'après une étude menée en 2002, parmi 548 points d'eau 59,7%, étaient contaminés en raison de mauvaises pratiques d'hygiène, l'infiltration des eaux usées dans un réseau de canalisation ou encore le rejet des eaux usées dans les cours d'eau et les barrages.²⁹

Le projet de la BAfD consistant à évaluer les ressources en eaux souterraines, cartographier les aquifères et construire des forages a été lancé en 2016 et prit fin en juin 2025. L'objectif du projet était de préparer le terrain pour un projet d'appui à l'infrastructure résiliente d'alimentation en eau et à l'assainissement en faveur des communautés rurales. D'autre part, l'UNICEF a inauguré en octobre 2024 un projet consistant à mettre à disposition de l'eau potable à une communauté de 17 000 personnes dans la sous-zone de Habero (région Anseba) grâce à un projet d'approvisionnement en eau alimenté par l'énergie solaire.

La situation politique et économique de l'Erythrée n'est guère favorable à une présence d'entreprises européennes. La position méfiante du gouvernement vis-à-vis de l'aide au développement, limite également la présence des institutions de développement telles que l'AFD ou la Banque mondiale. Cependant, des potentiels existent dans un pays où la population peine à avoir accès à de l'eau potable. Un besoin existe dans la construction de barrages, de puits, d'étangs et de systèmes de déviation afin d'alimenter les zones rurales et urbaines en eau. D'autre part, tout est à faire concernant le traitement des eaux usées.

En outre, des opportunités de long terme existent dans l'assistance technique pour accompagner le gouvernement dans le développement du secteur, de certaines infrastructures ainsi que dans la formation de la population à la bonne utilisation des ressources en eau et des infrastructures à disposition.

Les bassins versants en Erythrée



Source : Springer: [Water Resource Management using geothermal energy: Eritrea](#), 2018

²⁹ IGAD: [An overview of Eritrea's water resources](#), 2017

Corne de l'Afrique – Éthiopie

Par le SE d'Addis Abeba



Le secteur de l'eau en Éthiopie

Malgré ses très importantes ressources en eau, l'Éthiopie est confrontée à un stress hydrique significatif. La disponibilité moyenne par habitant, estimée à 1 162 m³/an, reste inférieure au seuil de stress hydrique, et 90 % des ressources se concentrent dans l'ouest, loin des principaux foyers de population. En 2022, seuls 52 % des habitants avaient accès à une source d'eau au moins basique, et moins de 10 % bénéficiaient d'un assainissement adéquat. La pression démographique, l'urbanisation rapide et le changement climatique accentuent ces déséquilibres. Les pertes d'eau, estimées à environ 50 %, reflètent également la vétusté et l'insuffisance des infrastructures. Très dépendante du soutien des bailleurs de fonds, l'Éthiopie ne dispose ni du financement du secteur privé ni des ressources nationales suffisantes pour engager la modernisation indispensable de son réseau hydraulique.

L'Éthiopie dispose d'importantes ressources en eau, mais leur répartition inégale, l'accès limité à l'eau et les pressions démographiques et climatiques créent un stress hydrique

L'Éthiopie dispose d'abondantes ressources en eau, avec une pluviométrie moyenne annuelle de 850 mm³⁰ et 122 milliards de m³/an répartis sur 12 bassins³¹. Cependant, **leur répartition géographique est très inégale** : près de 90 % des ressources se trouvent dans l'ouest du pays, où vit moins de la moitié de la population. Avec 1162 m³/hb/an d'eau renouvelable, le pays se situe sous le seuil de stress hydrique fixé par l'indice de Falkenmark³². Les contrastes climatiques accentuent ces déséquilibres : les hautes terres de l'ouest reçoivent jusqu'à 2 000 mm de pluie par an, tandis que l'est (Afar, Somali) et le Nord (Tigray) restent semi-arides et sujets à des sécheresses récurrentes³³. On observe également un assèchement progressif des nappes phréatiques sous les grandes métropoles, en particulier Addis-Abeba. Cette situation a contraint le fournisseur public d'eau à rationner le pompage au cours des sept dernières années, tout en exposant la qualité de l'eau à des risques accrus³⁴.

L'accès à l'eau potable demeure limité et inégal malgré des progrès notables. En 2022, 52 % de la population avait un accès de base à l'eau, mais seuls 13 % bénéficiaient d'un service sécurisé et fiable³⁵. La couverture est meilleure en zones urbaines qu'en zones rurales, qui concentrent pourtant les 3/4 de la population³⁶. Les disparités régionales sont marquées : 86,7 % des habitants de l'Oromia ont accès à l'eau contre seulement 39,8 % dans la région Sud-Ouest et 45,7 % en région Somali.

Face à une population appelée à passer de 132 millions en 2024 à près de 150 millions en 2030³⁷, la pression sur les ressources hydriques va s'intensifier. La croissance démographique, l'urbanisation rapide et les changements d'usage des sols (déforestation, extension des terres cultivées) affectent la recharge des nappes et la qualité de l'eau. Addis-Abeba illustre ce déséquilibre : sur un potentiel de 650 000 m³/jour, seuls 225 000 m³ sont effectivement exploités. Enfin, le changement climatique, en modifiant les régimes de précipitations et en augmentant l'évapotranspiration, accentue encore ces vulnérabilités.

³⁰ Sur la période 1991 – 2020 selon le World Bank Climate Change Knowledge Portal.

<https://climateknowledgeportal.worldbank.org/country/ethiopia/climate-data-historical>

³¹ Ethiopia 2030 : A Country Transformed ? Options for A Next Generation of Reforms. (s. d.). UNDP.

<https://www.undp.org/ethiopia/publications/working-paper-series-ethiopia-2030-country-transformed-options-next-generation-reforms>

³² Water / Ethiopia | Interactive Country fiches. <https://dicf.unepgrid.ch/ethiopia/water>

³³ FAO. 2016. AQUASTAT Country Profile – Ethiopia

³⁴ Un Office for Project Services (UNOPS)

³⁵ Joint Monitoring Programme de l'UNICEF et de l'OMS

³⁶ Il existe d'importantes disparités entre les sources mais la majorité évoque un accès en milieu urbain autour de 75-90% et un accès en milieu rural autour de 40-65%, permettant un accès moyen légèrement au-dessus de 50%.

³⁷ Ethiopia 2030 : A Country Transformed ? Options for A Next Generation of Reforms. (s. d.). UNDP.

<https://www.undp.org/ethiopia/publications/working-paper-series-ethiopia-2030-country-transformed-options-next-generation-reforms>

Des infrastructures défaillantes, sources d'importantes pertes

Le déploiement d'un vaste réseau d'infrastructures d'adduction et de traitement d'eau en Éthiopie est rendu complexe par l'étendue du territoire (1,1 million de km²), la présence de zones arides et la topographie accidentée. Les infrastructures sont principalement concentrées dans les grandes villes, notamment Addis-Abeba. La vétusté du réseau de canalisations constitue la principale cause des difficultés d'approvisionnement et des pertes importantes, estimées à 26,3 % du volume total transporté³⁸.

En zone rurale, la situation est encore plus critique : le transport repose principalement sur des forages, des points d'eau collectifs comme des réservoirs ou encore des réseaux gravitaires rudimentaires. De plus, pour les zones semi-arides, notamment en régions Afar et Somali, le gouvernement et les ONG transportent de l'eau par citerne. En 2021, entre 17 et 47 % des systèmes d'approvisionnement en zone rurale étaient non fonctionnels, ce qui montre que même lorsque des infrastructures existent, elles ne remplissent pas toujours leur rôle, alors que ces zones concentrent plus de 75 %³⁹ de la population.

Malgré un réseau étendu dans les zones urbaines, le taux de perte, technique comme commerciale, reste très élevé. À Addis-Abeba, le taux de pertes atteindrait 64 %, bien au-delà du seuil de 25 % recommandé par la Banque mondiale. Les pertes sont également élevées dans d'autres grandes villes, avec des niveaux estimés à 36,0 % à Adama, 35,2 % à Mekele et 42,8 % à Dire Dawa. La Banque Mondiale estime les pertes moyennes autour de 50 % sur l'ensemble du pays.

Une gouvernance fragmentée freinant la modernisation des infrastructures

Le ministère de l'Eau et de l'Énergie (MoWE) supervise la gestion des ressources en eau, l'approvisionnement, l'assainissement, l'irrigation et la production électrique. Il s'appuie sur *l'Ethiopian Water Technology Institute* pour le développement des technologies de traitement et d'adduction et sur la *National Meteorology Agency* pour les données hydrologiques. Aux niveaux régional et local, les autorités assurent la planification, la mise en œuvre et la gestion des services⁴⁰. La gouvernance reste donc très fragmentée, avec une faible coordination entre les niveaux fédéral, régional et local freinant la modernisation des infrastructures. **L'Infrastructure Leakage Index attribue au réseau éthiopien la note de 27**⁴¹ (gestion très mauvaise), reflétant sa vétusté, son entretien insuffisant et la faiblesse du management. La difficulté d'attirer des investissements, du fait en grande partie du climat des affaires dégradé, limite encore le développement du secteur. Le secteur de l'eau n'est d'ailleurs pas jugé prioritaire dans le cadre des projets envisagés en PPP dans sa stratégie décennale (*Homegrown Economic Reform 2020-2030*)⁴².

Un secteur soutenu principalement par la Banque mondiale, avec une présence active de la France via l'AFD

Le secteur, comme plusieurs autres secteurs régaliens majeurs en Éthiopie, est très dépendant du soutien des bailleurs. La Banque mondiale soutient activement le secteur de l'eau en Éthiopie, avec des investissements destinés à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Parmi ces initiatives, le *One WASH National Program*, lancé en 2019 et financé par un prêt de 300 MUS\$⁴³, a pour objectif d'augmenter l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène, tout en renforçant la gestion des ressources en eau dans une approche multisectorielle.

³⁸ Discover Water, « The effect of water loss on demand-supply departure of Addis-Abeba, Ethiopia », Peniel Bafe Unto, 10/08/2024

³⁹ World Bank Open Data. (s. d.). World Bank Open Data. <https://data.worldbank.org/indicator/SP.RUR.TOTL.ZS?locations=ET>

⁴⁰ On dénombre de nombreuses autorités régionales qui jouent le rôle de prestataire de services d'eau, qui s'intitulent toutes le nom de la ville suivi par « Water Supply and Sewerage Authority ». C'est le cas à Dire Dawa, Mekelle, Adama, etc.

⁴¹ Echelle de 1 à 16+ : 1 étant excellente gestion et <16 une gestion très mauvaise et gaspillage excessif.

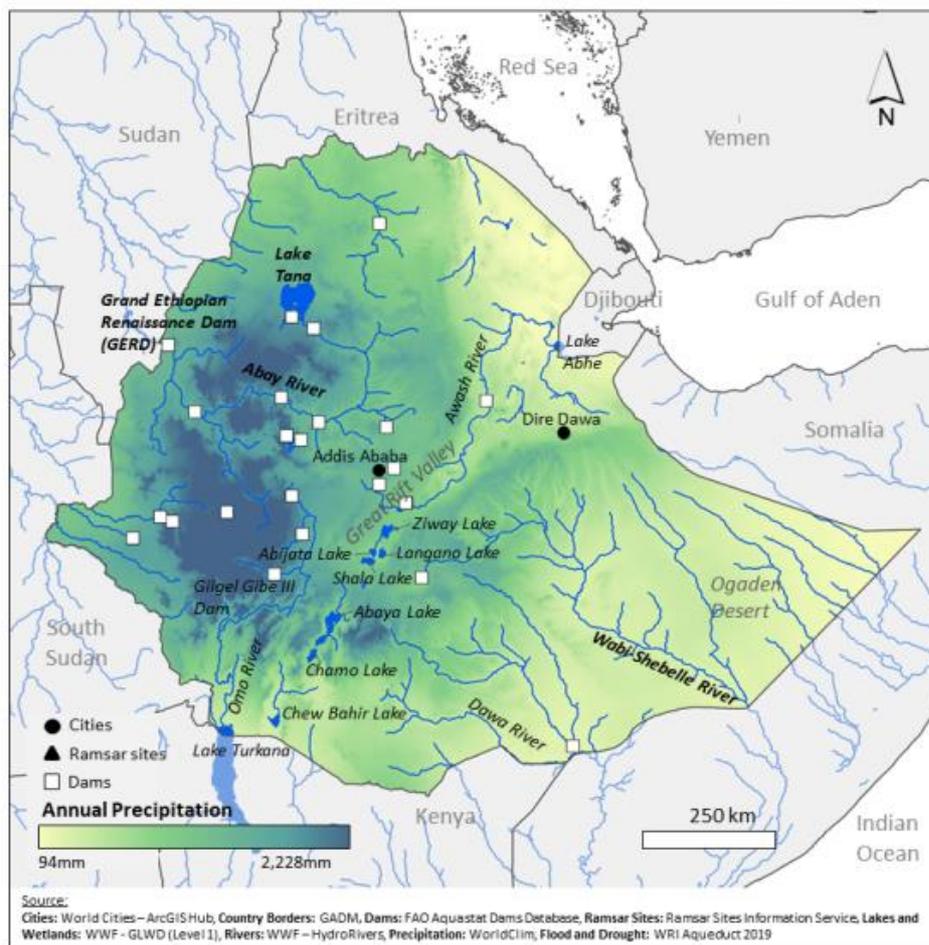
⁴² Ministry of Finance (2020), « Homegrown Economic Reform Agenda : A Pathway to Prosperity » et Public Private Partnership Directorate General (2023), PPP Project Pipeline

⁴³ World Bank Group. (2019, 15 juin). World Bank Supports Ethiopia's Efforts to Ensure Safe Water Supply and Sanitation Services for All. World Bank. <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2019/06/13/world-bank-supports-ethiopias-efforts-to-ensure-safe-water-supply-and-sanitation-services-for-all>

L'AFD co-finance depuis 2020 le 2^{ème} programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement en milieu urbain, avec une contribution de 15 MEUR⁴⁴ qui s'ajoute aux 403,5 MEUR de la Banque Mondiale. S'inscrivant dans le *Water Resources Development Fund* créé par le gouvernement éthiopien en 2002, ce projet vise à améliorer l'accès à l'eau potable dans 22 villes et à renforcer les infrastructures d'assainissement urbain. Par ailleurs, en partenariat avec le MoWE, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) conduit un projet axé sur la gestion des ressources en eau souterraine dans les régions de l'Est, notamment à Fafan et Girar. Financé par le Trésor français par un FEXTE, ce projet comprend la formation de personnels, une analyse prospective sur les effets du changement climatique et une cartographie des ressources souterraines, l'idée étant de fournir des données fiables pour de futurs investissements en infrastructures d'eau potable et d'irrigation.

Plusieurs entreprises françaises ont été présentes dans le secteur de l'eau en Éthiopie. Feljas & Masson y a notamment réalisé, entre 2012 et 2020, plusieurs ouvrages de production d'eau potable pour un montant total de 56 MUSD,.

Annexe : Cartographie des ressources en eau d'Éthiopie



Source: [Ethiopia Country Profile-Final.pdf](#)

⁴⁴ AFD

Corne de l'Afrique – Soudan

Par le SER de Nairobi



Le secteur de l'eau au Soudan

Malgré 103,3 Mds m³/an de ressources en eau, le Soudan est en situation de stress hydrique : ses ressources renouvelables ne représentent que 4 Mds m³, soit 932 m³/habitant/an. Le pays n'exploiterait que 68 % de sa part des eaux du Nil (18,5 Mds m³/an), faute d'infrastructures et de moyens. Les eaux souterraines sont fortement sollicitées par l'agriculture, tandis que les zones éloignées des cours d'eau dépendent d'une saison des pluies courte et irrégulière. Des infrastructures vétustes, mal entretenues et sous-financées limitent l'accès à l'eau potable, une situation aggravée par la guerre, qui entraîne une recrudescence de maladies telles que le choléra. Des institutions fragiles et sous-dotées s'appuient largement sur l'aide internationale.

Abondance en eau, mais faibles ressources renouvelables et accès limité, aggravé par la guerre

Le Soudan disposerait de 103,3 Mds m³ d'eau par an, dont seulement 4 Mds m³ sont des ressources renouvelables internes, soit 932 m³ par habitant et par an. La majeure partie des ressources (98 Mds m³) est apportée par le Nil et ses affluents. Selon l'accord de partage des eaux du Nil de 1959, le Soudan bénéficie d'un droit de tirage de 18,5 Mds m³ contre 55,5 Mds m³ pour l'Égypte. En pratique, faute d'infrastructures hydrauliques développées, de financements et de capacités techniques, le Soudan n'utiliserait que 68 % de ce quota, soit 12,5 Mds m³.

Les ressources d'eau fossiles, estimées à 16 Mds m³, se situent dans deux bassins principaux : le Bassin nubien, dans le nord du pays, partagé avec l'Égypte, et le bassin d'Umrowaba dans l'ouest et le nord-ouest. L'expansion des activités agricoles dans le nord, à travers des fermes comptant plusieurs dizaines de pivots d'irrigation chacune, exerce une pression croissante sur ces eaux non renouvelables. Les zones éloignées des cours d'eau, qui couvrent plus de 50 % du territoire et accueillent environ un tiers de la population, dépendent de la courte saison des pluies (juin-septembre), dont les fluctuations sont très importantes.

La croissance rapide de la population, ainsi que des infrastructures anciennes et mal entretenues, limitent fortement l'accès à l'eau potable pour la majorité des Soudanais. Environ 16 % de la population rurale et 22 % de la population urbaine n'ont pas accès à des sources d'eau améliorées. Les réseaux d'eau, datant des années 1930 et 1940, ne desservent que 66 % des zones urbaines et 50 % des zones rurales.

La situation s'est drastiquement détériorée depuis la guerre qui se poursuit depuis 2023. Les attaques contre les infrastructures et systèmes d'eau ont contraint des familles entières à s'approvisionner auprès de sources non sûres et contaminées. Khartoum, Gezira, Nil Blanc, Nil et l'État du Nord figurent parmi les plus touchés. Il en résulte une aggravation des conditions sanitaires, avec la propagation de maladies telles que la diarrhée et le choléra.

Des institutions dotées de peu de moyens financiers et techniques, fortement soutenues par les bailleurs internationaux

L'Unité pour l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement (UAEPA) est en charge de l'eau potable dans l'ensemble du pays. Elle relève directement du ministère fédéral de l'Irrigation. A Khartoum, un autre organisme s'occupe des aspects techniques de l'eau : la *Khartoum State Water Corporation*, qui dépend du ministère des Infrastructures de l'État de Khartoum. Les autorités souffrent d'un manque drastique de moyens pour financer non seulement de nouveaux investissements, mais aussi la maintenance et la réhabilitation des infrastructures existantes. Les budgets sont consacrés en priorité aux dépenses de personnel et aux intrants chimiques nécessaires au traitement de l'eau (3,5 M EUR/an de produits chimiques importés).

Il existe deux stratégies pour le secteur de l'eau : *Integrated Water Resources Management, 2007 (IWRM)* et *Sudan Water Sector Livelihoods Transforming Strategy, 2021 – 2031 (SWS-LTS)*. L'IWRM vise à améliorer la coordination entre parties prenantes, réduire les conflits liés au partage de l'eau et renforcer

l'efficacité de son utilisation. La SWS-LTS vise à renforcer la gestion intégrée des ressources en eau. Par ailleurs, le Cadre stratégique pour la sécurité de l'eau potable au Soudan (SDWSSF, 2017) définit les orientations stratégiques pour élargir l'accès à l'eau potable sûre. En complément, on estime à environ 52 le nombre de lois soudanaises faisant référence à l'eau potable et à l'assainissement.

Le secteur reste essentiellement soutenu par les bailleurs internationaux, majoritairement en dons en raison de l'isolement du pays pendant plus de trente ans. Sur la dernière décennie, ces financements n'ont pas dépassé 250 M USD. Parmi les principaux bailleurs figurent : l'Iran (120 M USD pour 6 stations d'eau), la BAD (38 M USD pour le traitement et l'assainissement de Port-Soudan, ainsi que des projets dans l'ouest), et le Japon via la JICA (55 M USD pour un projet d'eau potable à Kosti et un programme de formation à l'Unité eau et assainissement).

Actuellement, le programme WASH, coordonné par l'UNICEF, cible les zones à forte concentration de population, touchées par des épidémies, menacées de famine ou affectées par inondations et sécheresses. L'objectif est d'atteindre 10,1 millions de personnes avec des services d'eau d'urgence, en mettant l'accent sur le maintien des services existants et l'installation d'infrastructures d'urgence (puits, latrines, points de lavage des mains, camions-citernes).

Corne de l'Afrique – Somalie

Par le SER de Nairobi



Le secteur de l'eau en Somalie

La Somalie fait face à un stress hydrique aigu, avec seulement 411 m³ d'eau renouvelable par habitant et des ressources en eau en déclin. Le climat aride rend les eaux souterraines, qui se trouvent à de grandes profondeurs, la principale source d'eau. Néanmoins, la qualité des eaux souterraines est médiocre, affectée par la surexploitation, la salinité et la pollution. Le potentiel des fleuves Juba et Shabelle reste sous-exploité du fait de l'insuffisance des infrastructures de contrôle des crues et d'irrigation. La pression s'accroît avec la croissance démographique (3,4 %), et les cycles de sécheresses et inondations dus au changement climatique. Plus de 49 % de la population n'a pas accès à l'eau potable. Compte tenu d'une gouvernance faible, le secteur est fortement soutenu par les bailleurs et les ONG. Les services d'eau sont dominés par le secteur privé. La chute des financements internationaux fragilise gravement les programmes WASH, privant déjà 300 000 personnes de l'accès à l'eau potable.

Des ressources en eau en déclin et une pénurie d'eau source de conflits

La Somalie est en situation de stress hydrique avec des ressources d'eau renouvelables estimées à 411 m³ par habitant et par an, bien en deçà du seuil de 1000 m³ recommandé par l'ONU. Ces ressources sont en déclin puisqu'elles étaient de 2087 m³ en 1962. Du fait d'un climat globalement aride à semi-aride, les eaux souterraines constituent la principale source d'eau. Toutefois, une grande partie du centre et du nord de la Somalie repose sur des sédiments à faible perméabilité, ce qui nécessite un forage à une profondeur comprise entre 100 et 400 mètres. Les pluies sont à la fois rares et irrégulières. Les précipitations annuelles sont de 200 mm dans la plupart du pays, avec un niveau plus élevé dans le sud et sud-est. Le pays a deux rivières permanentes : Juba et Shabelle qui prennent leurs sources dans les hauts plateaux éthiopiens. Les deux fleuves se caractérisent par une alternance de crues violentes et de sécheresses. Leur potentiel reste sous-exploité faute d'infrastructures de contrôle des eaux d'inondation et d'irrigation.

La pression sur les ressources en eau est exacerbée par les besoins de l'agriculture, principale activité économique (65 % du PIB), ce qui entraîne une forte compétition, ainsi que des conflits, autour des ressources hydriques. Dans un contexte de croissance démographique parmi les plus élevées au monde (3,4 % en 2025), la qualité médiocre des ressources en eau souterraine, due à la salinité, la surexploitation, le fluor et la pollution constitue un autre défi. A cela s'ajoute les effets du changement climatique qui se manifestent dans des inondations et sécheresses récurrentes, avec des prévisions d'aggravation des inondations à l'avenir. Récemment, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), a annoncé que plus de 130 puits sont asséchés, privant d'eau environ 800 000 personnes au Puntland et 600 000 au Somaliland.

Plus de 49 % des Somaliens n'ont pas accès à l'eau potable. Environ 2 millions de personnes, soit 22 % de la population rurale, dépendent encore de sources d'eau non améliorées. Les conséquences sanitaires pour les ménages ruraux liées au manque d'accès aux sources propres d'eau sont également importantes. De manière générale, il existe une variation géographique importante en matière d'accès aux ressources en eau, ainsi que des variations saisonnières et liées au changement climatique.

Des services d'eau marqués par un offre publique minime, une multitude d'acteurs gérant un réseau de distribution limité et un soutien important par les acteurs de développement.

Malgré un cadre global de gouvernance, en pratique, la fourniture de services d'eau est très peu réglementée. Au niveau fédéral, le ministère de l'Énergie et des ressources en eau (MoEWR) est responsable de l'élaboration des politiques, de la planification et la régulation du secteur. Chaque Etat membre possède son propre ministère de l'Énergie et de l'Eau qui mettent en œuvre les politiques et conduisent les projets d'infrastructures hydrauliques. Néanmoins, en pratique, la fourniture de services d'eau est dominée par les partenaires internationaux, le secteur privé et les ménages eux-mêmes. Des dizaines d'opérateurs privés jouent

un rôle capital en comblant les lacunes de l'offre publique. Ces opérateurs sont de tailles variables allant des grandes sociétés exploitant des forages et fournissant des branchements en eau potable à une grande partie des principales villes, aux petits opérateurs individuels desservant des zones urbaines limitées. Il résulte de cette multitude de fournisseurs de services des difficultés de coordination et de mise en œuvre des politiques et plans de gestion et de développement des ressources en eau. Ainsi, de nombreuses fonctions liées à la gouvernance et développement de services efficaces ont été abandonnées telles que la régulation de la qualité des services d'approvisionnement en eau, la fixation des tarifs ainsi que la garantie d'une distribution équitable des services.

Ce n'est qu'en 2021 que la Somalie a élaboré sa première stratégie de l'eau, la National Water Resource Strategy 2021 – 2025 (NWRS) est un ensemble de plans et actions s'alignant sur les objectifs stipulés dans la constitution ainsi que les objectifs du développement durable. Elle cherche à moderniser les institutions et à restaurer les services. Ses mesures définissent des priorités à court et long terme pour le secteur. La politique WASH complète ce dispositif, couvrant l'approvisionnement, la gestion communautaire et la qualité de l'eau. La mise en œuvre de certains des plans et actions compris dans la NWRS devraient s'étendre au-delà de 2025. Au niveau des États, le Somaliland, le Puntland et le Jubbaland ont adopté leurs propres politiques hydriques.

Les agences des Nations Unies, les bailleurs et les ONG apportent à la Somalie un soutien vital dans le secteur de l'eau. Ainsi, le programme WASH somalien est une collaboration entre ONG locales et internationales, départements gouvernementaux et agences onusiennes. Il est dirigé par l'UNICEF. L'objectif principal de ce programme est de renforcer les capacités de réponse aux urgences à travers une diffusion efficace et transparente des données et informations. Avec la stabilisation du pays, les fonctions du programme devraient être prises par le gouvernement. Cependant, la Somalie fait actuellement face à une crise de financement après que de nombreux donateurs internationaux, dont notamment l'USAID, ont réduit leur budget d'aide étrangère. Ainsi, les programmes d'eau et d'assainissement ne sont plus financés qu'à hauteur de 12 %, forçant les agences à réduire de trois quarts leurs opérations et privant 300 000 personnes de l'accès à l'eau.

Océan Indien – Comores

Par le SE de Tananarive



Le secteur de l'eau aux Comores

Les trois îles de l'Union des Comores, malgré un niveau élevé de précipitations dû à son climat tropical humide, font face à des difficultés structurelles d'accès à l'eau potable, aggravées notamment par le déboisement et les conséquences du changement climatique. Les infrastructures du secteur de l'eau sont souvent vétustes, sous-dimensionnées et en manque de maintenance. Seulement 15% de la population auraient accès à une source améliorée d'eau potable. Cependant, les bailleurs multilatéraux et l'AFD sont fortement mobilisés pour le développement et la modernisation du secteur, ce qui devrait permettre une amélioration sensible de l'approvisionnement en eau potable au cours des prochaines années.

Une ressource en eau potable peu accessible du fait d'infrastructures défaillantes, malgré une pluviométrie suffisante

Les trois îles de l'Union des Comores, grâce à un climat tropical humide, ont un niveau de pluie abondant qui dépasse en moyenne les 1000 mm par an⁴⁵. La Grande Comores, l'île principale de l'archipel, ne dispose cependant pas de rivière permanente. Anjou et Mohéli, à l'inverse, bénéficient de telles rivières, mais certaines s'assèchent du fait du déboisement et du changement climatique. Ces deux îles ne disposent pas de ressources d'eau souterraines connues, contrairement à Grande Comores. Le changement climatique pourrait potentiellement engendrer une baisse, jusqu'à 47%, des pluies durant la saison sèche d'ici 2090, accroître les précipitations durant la saison humide et faire augmenter l'activité cyclonique⁴⁶.

Les infrastructures d'eau potable sont peu développées et souvent vétustes, certaines datant des années 1960, alors la croissance démographique (2% par an) augmente les besoins. 80% des ménages du pays disposeraient d'un approvisionnement en eau. Cependant, celui-ci est irrégulier et l'eau n'est généralement pas potable. Le taux d'accès à une source améliorée d'eau potable estimé à 15%⁴⁷ reste faible. Bien que la majorité des ménages urbains du Grand Moroni soit raccordée au réseau d'eau, la distribution est très intermittente, avec une moyenne de 2 heures par jour⁴⁸. Pour faire face aux pénuries, des camions-citernes sont mobilisés pour approvisionner certaines localités. Les hôpitaux sont notamment affectés par ces pénuries. Certains habitants ont recours à des fontaines publiques ou récupèrent l'eau de pluie. Environ 35,8% des habitants dépendraient l'eau de pluie pour leur approvisionnement en eau potable. Le Plan Comores Emergent (PCE) 2030 vise un accès universel à l'eau potable ainsi qu'à l'assainissement amélioré d'ici 2030.

Un secteur à l'architecture institutionnelle et organisationnelle complexe

Le Code de l'eau et de l'assainissement, adopté en décembre 2020, régit l'utilisation de la ressource en eau. Celui-ci indique⁴⁹ que l'Etat dispose de la compétence de « maître d'ouvrage du service public d'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement », mais que celle-ci est déléguée aux communes. Il précise également que « la gestion du service public de distribution d'eau potable » est cependant confiée « à la société nationale chargée de la distribution de l'eau ».

Le ministère de l'Energie, de l'Eau et des Hydrocarbures (MEEH), via la Direction générale de l'Energie, des Mines et de l'Eau (DGEME), est le principal responsable du secteur de l'eau aux Comores, assurant ainsi la coordination du cadre réglementaire, du développement et du contrôle de secteur. Les tarifs sont fixés par le ministère de Finances. La réglementation sur la qualité et le contrôle sanitaire de l'eau et de

⁴⁵ Rapport *Ensuring climate resilient water supplies in the Comoros Islands*, FVC. En Grande Comores, la pluviométrie peut atteindre jusqu'à 5888 mm par an. A Anjouan et à Mohéli, elle peut dépasser 3000 mm.

⁴⁶ Article *Ensuring climate resilient water supplies in the Comoros Islands*, PNUD

⁴⁷ Projet de renforcement de la gouvernance du secteur de l'eau (PROGEAU), AFD

⁴⁸ *Comoros - National Water Resilience Project*, Banque mondiale

⁴⁹ Article 62 et 63 du Code de l'eau et de l'assainissement

l'assainissement relèvent de la responsabilité de la Direction générale de la Santé, qui dépend du ministère de la Santé. Les capacités institutionnelles du pays sont cependant limitées.

La Société nationale d'exploitation et de distribution de l'eau (SONEDE), entreprise publique, est chargée de la production et de la distribution de l'eau potable sur la majorité du territoire. La compagnie nationale a facturé 1,36 M m³ à 14 400 abonnés à la fin 2020⁵⁰. Le taux de l'eau non facturée est élevé, celui-ci était estimé à 81% en 2022. Le tarif moyen est de 500 KMF (environ 1 EUR) par m³ d'eau⁵¹. Le secteur ne dispose pas d'autorité spécifique de régulation bien que le Code de l'eau prévoit la création de l'Autorité nationale de régulation des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (ANRSAEPA). L'Union des comités de l'eau de Mohéli (UCEM), qui se chargeait de la maîtrise d'ouvrage des projets du secteur et gère le réseau d'eau potable de l'île de Mohéli, a été intégrée à la SONEDE. À Anjouan, l'Union des comités de l'eau d'Anjouan (UCEA) assure toujours cette fonction de maîtrise d'ouvrage mais ne gère pas le réseau d'eau. Les Comités de gestion de l'eau (CGE), qui sont des associations d'usagers, s'occupent de la gestion du réseau et de la distribution de l'eau sur un territoire défini. Sur l'île d'Anjouan, seul le réseau de Mutsamudu est de la responsabilité de la SONEDE⁵².

Un fort soutien des bailleurs, dont l'AFD, qui devrait permettre d'améliorer l'accès à l'eau potable

Des bailleurs internationaux soutiennent divers projets dans le domaine de l'eau aux Comores. L'Agence française de développement (AFD) porte deux projets dans ce secteur : AEP de Domoni et PROGEAU. Le projet « AEP de Domoni » (7,5 M EUR)⁵³, lancé en 2013 et cofinancé avec l'Union européenne (UE), vise à assurer un approvisionnement en eau potable de l'agglomération de Domoni (17 500 habitants en 2019), deuxième ville d'Anjouan. Celui-ci fait appel à de l'expertise française (EGIS, Groupe COGIT et l'ONG ID) sur les volets de l'assistance technique et de la maîtrise d'œuvre technique. Les travaux financés par ce projet portent sur la construction ou la modernisation de réservoirs, la construction d'un nouveau captage, et le développement d'un réseau d'adduction et de distribution permettant d'alimenter des fontaines publiques ainsi que des raccordements privés. Ce projet a également pour objectif l'établissement d'un service public de l'eau potable en finançant un renforcement de capacités. Il est prévu que la SONEDE se charge du captage et de l'adduction de l'eau tandis que les acteurs locaux se chargeront de la distribution et de la commercialisation.

Le projet PROGEAU (6,5 M EUR), qui a débuté à la fin de l'année 2022, a pour objectif le renforcement de la gouvernance du secteur et d'améliorer l'approvisionnement en eau potable. Un schéma directeur de l'eau a ainsi été réalisé. Le projet apporte un soutien à la SONEDE, via notamment l'élaboration d'une feuille de route qui a pour objectif d'améliorer son fonctionnement opérationnel et son autonomie financière. Par ailleurs, la SONEDE recevra du matériel de laboratoire pour permettre d'accroître les contrôles de la qualité de l'eau commercialisée. Le projet financera également les infrastructures d'approvisionnement en eau potable de Nioumachoi et Ongoni⁵⁴.

D'autres bailleurs appuient le secteur de l'eau aux Comores. Le projet « Assurer un approvisionnement en eau résilient au changement climatique » (2019-2027), d'un montant de 60 M USD, est financé par le Fonds vert pour le climat (41,9 M USD), le PNUD et l'État comorien. Il vise à renforcer le cadre institutionnel et réglementaire, intégrer les données climatiques dans la planification et construire des infrastructures résilientes pour l'eau potable et l'irrigation. La Banque mondiale finance un projet de 15 M USD pour améliorer l'accès à l'eau dans le Grand Moroni, assurer la maintenance des infrastructures et renforcer la gouvernance du secteur. Il comprend l'élaboration d'un master plan pour sécuriser l'approvisionnement de la capitale d'ici 2050 et une étude de faisabilité pour la première station d'épuration. Ce projet complète celui du Fonds saoudien pour le développement (FSD), axé sur la réhabilitation d'infrastructures à Moroni. En matière de gouvernance, la Banque mondiale appuiera l'amélioration des performances de la SONEDE et l'opérationnalisation de la Direction générale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (DGEAH), future administration chargée de la stratégie sectorielle.

⁵⁰ Rapport de diagnostic sur la gestion de l'eau dans les zones d'intervention du projet, MAPETA, FVC

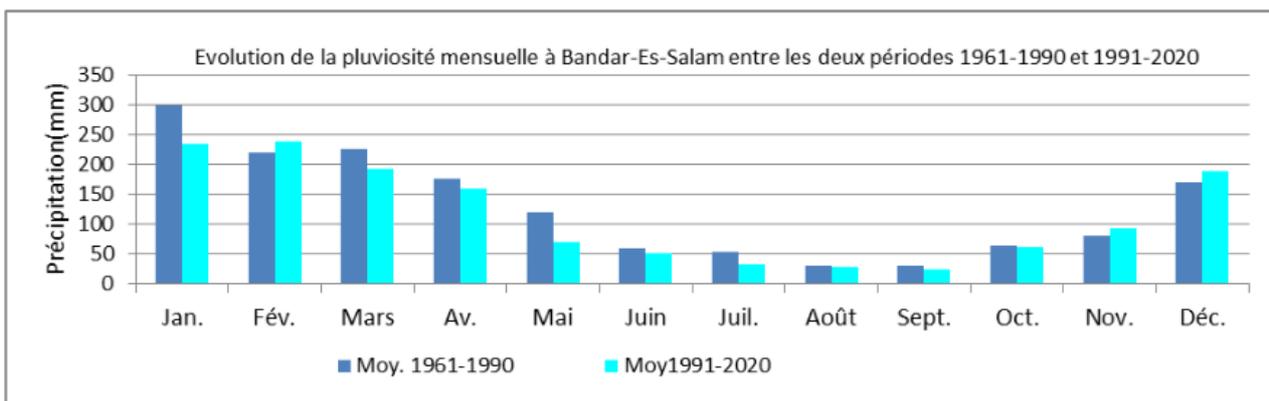
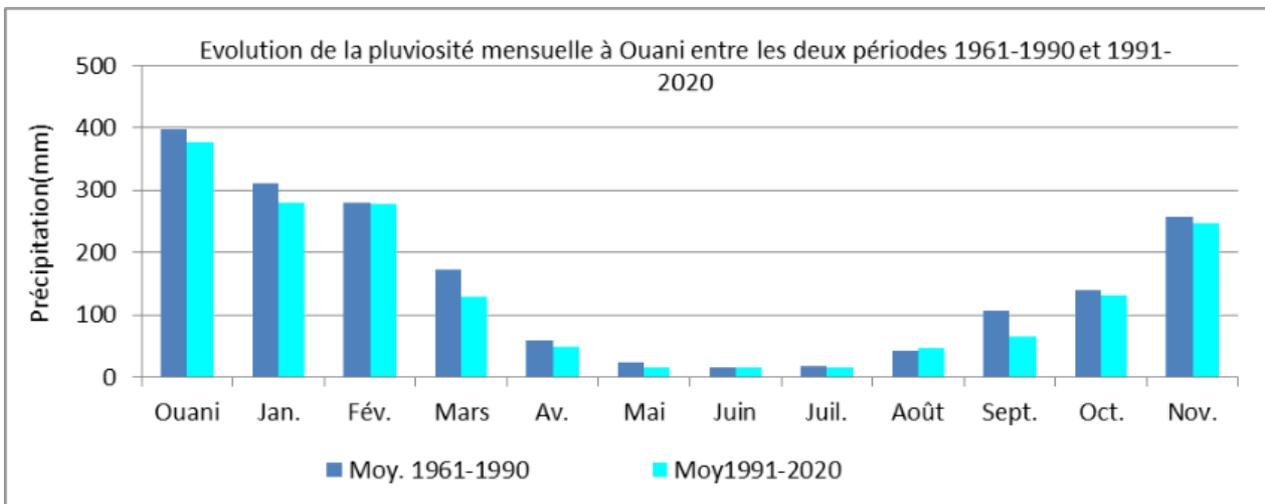
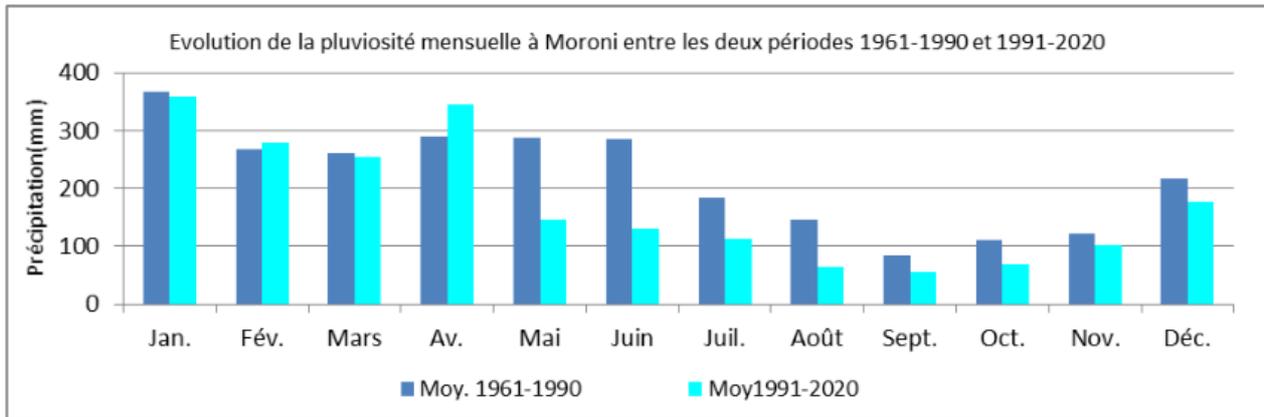
⁵¹ Comoros - National Water Resilience Project, Banque mondiale

⁵² Les processus et outils de planification, de budgétisation et d'exploitation de l'eau et d'une structure de gestion, MAPETA, FVC

⁵³ Montant initial du projet : 6 M EUR. Un financement complémentaire de 1,5 M EUR, issu du projet PROGEAU, a été accordé à ce projet.

⁵⁴ Publiereportage sur le projet PROGEAU, La Gazette des Comores

Pluviométrie à Moroni (Grande Comore), Ouani (Anjouan) et Bandar-Es-Salam (Mohéli)



Source : Rapport de diagnostic sur la gestion de l'eau dans les zones d'intervention du projet, MAPETA, FVC

Océan Indien – Madagascar

Par le SE de Tananarive



Le secteur de l'eau à Madagascar

Madagascar connaît une répartition inégale de ses ressources en eau, avec un taux d'utilisation inférieur à 5 %. L'accès à l'eau potable s'est amélioré (54,5 % en 2024), mais les inégalités régionales demeurent, surtout en milieu rural. Le changement climatique et la croissance démographique renforcent la pression sur les ressources, tandis que le cadre institutionnel centralisé, est fragilisé par la mauvaise gouvernance au sein de la compagnie nationale Jirama. Les pertes en eau sont élevées (66% d'eaux non facturées), et le plan de redressement récemment approuvé ne priorise par le volet « eau ». Si le secteur reste largement sous-financé, plusieurs acteurs français sont implantés, notamment les bureaux d'études, soutenus par les principaux partenaires financiers dont l'AFD. Concernant les marchés de travaux, les entreprises chinoises dominent le secteur.

Accès à l'eau : progression limitée par les inégalités et les pressions climatiques et démographiques

Madagascar dispose de ressources en eau importantes mais inégalement réparties : cinq bassins hydrographiques et des nappes souterraines concentrées sur les plateaux centraux et de l'Est, dont seule une faible part est exploitée (5,4 %). En 2024, 54,5 % de la population avait accès à l'eau potable (+11,8 % depuis 2019), loin de l'objectif universel pour 2030 ; au rythme actuel, ce taux atteindrait 72,2 % en 2030. Les disparités restent fortes entre zones urbaines (79,8 %) et rurales (36 %), mais aussi entre régions (près de 70 % en Analamanga contre moins de 30 % dans six régions côtières). La croissance démographique (+2,7 %/an, population projetée à 51,2 M en 2050 et doubler d'ici 2060) accentue cette vulnérabilité. La capitale illustre ces tensions : sa production d'eau couvre à peine deux tiers des besoins, avec une station de pompage vétuste et un service intermittent. Enfin, le changement climatique accentue les déséquilibres, avec des sécheresses récurrentes et une pluviométrie très faible dans le Grand Sud et l'Ouest.

Une gouvernance dégradée de la Jirama, qui entraîne de fortes défaillances de fourniture d'électricité qui pèsent sur le service de l'eau au détriment des usagers

La Jirama, entreprise publique en charge de l'eau et de l'électricité, fait face à des difficultés structurelles. Sa capacité de production d'eau reste inférieure à la demande, avec 22 % de pertes physiques et 44 % de pertes commerciales en 2024⁵⁵. Sous-performante depuis de nombreuses années, elle souffre d'un sous-investissement chronique dans les réseaux. En déficit structurel depuis 2010, ses arriérés atteignent 335 M USD fin 2024 malgré les subventions annuelles de l'État (250 M USD / an). Le gel tarifaire de 2009 à 2022 a aggravé la situation : le coût de production d'un m³ (1 600 MGA) dépasse son prix de vente (1 000 MGA). Les ménages vulnérables, souvent dépendants des bornes fontaines, paient paradoxalement entre 2,5 et 5 fois le tarif officiel (entre 50 et 100 MGA par bidon de 20 L, soit de 2500 MGA à 5000 MGA le m³)⁵⁶. Les coupures d'eau se multiplient, liées à la vétusté des réseaux, aux branchements illégaux et aux équipements défaillants.

Un plan de redressement soutenu par les Institutions de Bretton Woods a été lancé en 2025, mais il privilégie l'électricité au détriment de l'eau, alors qu'une séparation des deux activités est envisagée pour améliorer la gouvernance et attirer les investissements.

Un système institutionnel centralisé, freiné par des capacités de financement limitées

L'approvisionnement en l'eau potable est reconnu comme un service universel basé sur l'obligation de fourniture à tous les usagers d'une quantité minimum et d'un service minimum d'eau potable, **à travers le Code de l'Eau de 1999, qui en a établi le cadre juridique**, coordonné par le Ministère de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (MEAH), avec l'Autorité Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (ANDEA) comme organe

⁵⁵ [Schéma directeur d'alimentation en eau potable du grand Antananarivo](#). Groupement BRLI, Seureca et Hydroconseil, janvier 2024

⁵⁶ « Accès à l'eau : les usagers des bornes-fontaines paient plus cher », [Newsmada](#), 30 mai 2025

d'exécution des politiques publiques. Le Code de l'eau définit dans ce cadre l'échelon communal comme chef de file des projets, tout en prévoyant des modalités de recourir à des délégations de gestion par des opérateurs privés et fixant comme principe la non gratuité du service public de l'eau. L'Autorité pour la Protection contre les Inondations de la Plaine d'Antananarivo (APIPA) est pour sa part chargée de la défense contre les inondations (à travers les digues, stations de pompage et bassins de rétention).

À horizon 2030, la vision du secteur est de garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau gérés en toute sécurité. La Politique nationale de l'eau et de l'assainissement est en cours d'élaboration par le MEAH. **Le schéma directeur d'accès à l'eau (SDAE) pour l'agglomération de la capitale a été actualisé en janvier 2024** par le groupement français BRLi, Seureca et Hydroconseil (le précédent datait de 2003). Les appels d'offres relatifs aux SDAE de certaines villes secondaires sont en cours (Fort-Dauphin, Tuléar...). Les besoins financiers totaux identifiés d'ici 2030 sont élevés : 3,7 Md USD pour l'accès à l'eau potable et 14 Md USD pour le multi usage de l'eau. Or les sources de financement actuellement disponibles sont largement insuffisantes : près de 50 M USD par an (eau et assainissement inclus) par l'Etat malgache, 95 M USD de la part des bailleurs, et 18 M USD de la part de l'ensemble des consommateurs, du secteur privé et des fonds disponibles de la Jirama. Les autorités avaient annoncé, dans le cadre du **Plan émergence Grand Sud en 2021, la construction d'un pipeline géant dit d'Efaho dans le grand Sud du pays** (long de 97 km ; régions Androy et Anosy), visant l'irrigation de 80.000 ha de terres agricoles seront irriguées et 120 points d'eau destinés au bétail. Ce marché, remporté en 2023 par le chinois Top International Engineering, avance peu en raison de défaillances de gouvernance et du manque de financements.

Un secteur soutenu par les principaux bailleurs, avec une participation d'entreprises française limitée aux études

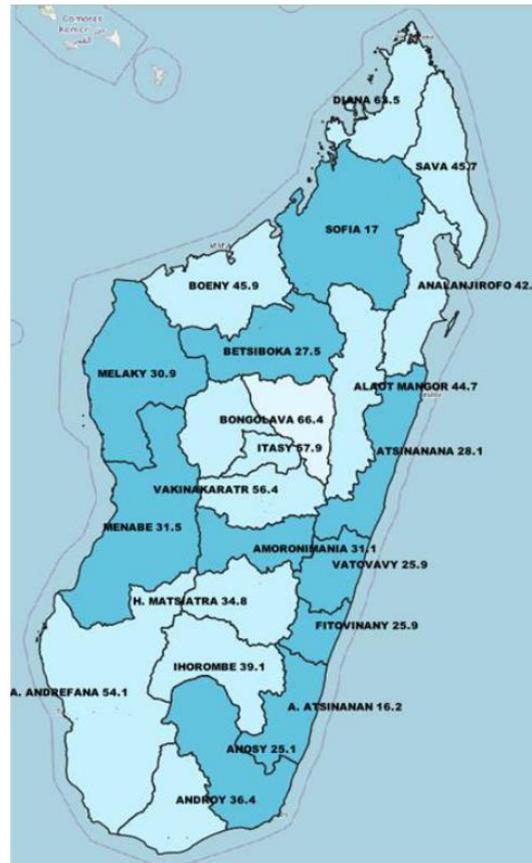
Les projets structurants du secteur eau et assainissement se concentrent autour de la capitale et du Grand Sud. Les entreprises françaises y sont présentes de façon limitée, surtout sur les études de faisabilité, l'assistance technique et la supervision, souvent via financements AFD, avec Egis Inframad, BRLi, Artelia, Seureca (Veolia), Ax'Eau, Hydroconseil ou Ecobird. De nombreuses ONG françaises interviennent aussi, telles que Ran'Eau, Experts Solidaires ou le GRET. En revanche, les travaux de construction (stations, réservoirs) sont dominés par les entreprises chinoises (CJIC, WIETC, Top International Engineering).

L'AFD porte le programme intégré d'assainissement d'Antananarivo (PIAA). Sa première phase (34,1 M EUR) a été cofinancée par l'AFD (28 M EUR), l'UE (3 M EUR) et l'État (6,1 M EUR). La seconde phase (53 M EUR: AFD 35 M EUR, UE 8 M EUR, État 10 M EUR) vise notamment le drainage et la gestion des eaux pluviales des quartiers Mahamasina, Analakely et Antanimena. Depuis 2019, l'UE et la BEI cofinancent Tana Water III (65 M EUR, dont prêt BEI 35 M EUR et don UE 30 M EUR), destiné à renforcer l'adduction d'eau potable, avec une nouvelle station de pompage à Amoron'Akona (50 000 m³). PAM/Saint Gobain, en groupement avec une société chinoise, a remporté un marché d'installation de conduites.

Depuis 2022, la Banque mondiale finance le PAAEP (220 M USD, moitié prêt, moitié subvention) pour améliorer l'accès à l'eau à Antananarivo et dans certaines villes secondaires, incluant de nouveaux réservoirs (lavoloha, Ambohidrapeto), la modernisation de Mandroseza et un barrage sur le Mandrare (810 Mm³). Hydrosud, associé au malgache Delta, fournit des compteurs dans ce cadre. Enfin, le retrait de l'USAID (qui finançait Rano Maharitra (35 M USD) et Dio Sera (10 M USD)) devrait impacter négativement près de 312 000 habitants.

Carte des taux d'accès à l'eau potable à Madagascar par régions

(Le bleu foncé indiquant les niveaux les plus bas)



Source : [USAID, 2024](#)

Océan Indien – Maurice

Par le SE de Tananarive



Le secteur de l'eau à Maurice

La République de Maurice (1,3 millions d'habitants) bénéficie d'un climat tropical humide, mais marqué par des disparités géographiques concernant la pluviométrie. En 2024, l'île Maurice a enregistré 2 186 mm de pluie (+8,3 % par rapport à la moyenne 1991-2020⁵⁷) et dispose de 7 réservoirs (92,2 M m³) assurant un accès quasi universel à l'eau potable, bien que vulnérable aux sécheresses et au changement climatique. À Rodrigues, plus sèche (1 230 mm en 2024), les difficultés d'approvisionnement récurrentes imposent le recours au dessalement. La Central Water Authority (CWA) à Maurice et la Rodrigues Public Utility Corporation (RPUC) assurent la production et la distribution de l'eau sur leurs territoires respectifs, avec un appui important de l'AFD pour le développement et la modernisation des infrastructures.

Un accès à l'eau potable largement généralisé à Maurice hors Rodrigues un statut de stress hydrique préoccupant

Selon l'AFD, 99,7 % des ménages de l'île Maurice étaient raccordés à un réseau d'eau pour une durée minimale de 6h par jour⁵⁸. Ce taux était de 75% dans les années 1990. En 2024 la production d'eau potable de l'île a atteint 332,3 millions m³ (hors Rodrigues), avec un volume d'eau vendu de 131,6 millions m³ (dont 115,3 millions m³ d'eau potable), générant des recettes de 1,69 Mds de MUR (environ 31,7 M EUR)⁵⁹. La production journalière d'eau potable est suffisante pour répondre à la demande : 719 litres par personne sont produits contre une consommation de 255 l/j/pers en 2022⁶⁰. Les ressources hydriques proviennent à 53,7 % des eaux de surface (captages en rivière et barrages) et à 46,3 % des eaux souterraines mobilisées par des forages.

Toutefois, la situation est plus difficile à Rodrigues, où la moyenne annuelle des précipitations n'atteint que 1 230 mm (à Pointe Canon) et où la production d'eau potable (4 800 m³/j) représente moins de la moitié des besoins estimés (12 000 m³/j). Par conséquent, l'eau est distribuée en rotation et la ressource est issue du pompage dans les nappes, du captage et de quatre unités de dessalement assurant une production de 3 125 m³/j. Plus de 58,7 % des ménages de Rodrigues disposent d'un système de collecte des eaux pluviales, contre seulement 3,9 % sur l'ensemble du pays.

Un secteur en mutation, entre réformes structurelles et défis opérationnels

L'organisation du secteur de l'eau est la responsabilité du ministère de l'Énergie et des Services publics (MEPU), qui élabore la politique et supervise les infrastructures. Trois opérateurs publics exécutent cette politique :

- La **Central Water Authority** (CWA), qui est une entreprise publique, a le monopole de la production et de la distribution de l'eau potable à Maurice ;
- La **Waste Water Management Authority** (WWMA), qui est en charge de collecter et de traiter les eaux usées ;
- La **Commission des ressources en eau** (WRC), créée en 2024, qui a la charge de l'utilisation, de la gestion, de la protection et du développement de la ressource en eau.

A celles-ci, il faut ajouter l'Irrigation Authority, qui dépend du ministère de l'Agriculture. Cette entité est en charge de puiser et de fournir de l'eau pour l'arrosage des exploitations agricoles. Cependant, le

⁵⁷ [Rapport Statistics Mauritius](#)

⁵⁸ [Site de l'AFD](#)

⁵⁹ [Rapport Statistics Mauritius](#)

⁶⁰ [Données du ministère de l'Énergie et des services publics](#)

gouvernement a annoncé en 2025 le projet de fusion de la CWA, de la WMA et de l'Irrigation Authority en une seule entité centralisée qui sera chargée de la gestion de l'eau. Cette réforme institutionnelle vise à rationaliser les services, favoriser une approche intégrée de l'eau potable, de l'assainissement et de l'irrigation, tout en renforçant l'efficacité de la gouvernance. L'île de Rodrigues, dotée d'un statut autonome, gère son service de production et de distribution d'eau via la *Rodrigues Public Utilities Corporation* (RPUC), entreprise créée en 2021, qui dépend de l'Assemblée régionale de Rodrigues.

La principale loi, *Water Resources Act 2024*, adoptée en juillet 2024 reconnaît l'eau comme un bien public. La *Utility Regulatory Authority* (URA), créée en 2016, régule les services publics d'électricité et d'eau et approuve les tarifs applicables aux différents usagers. Le cadre tarifaire est différencié par catégorie. Par exemple, le prix moyen de l'eau au tarif domestique est de 10 MUR/m³ et celui pour les usages industriels de 18,24 MUR/m³. Le prix moyen de vente de l'eau potable a été de 13,99 par m³ l'an dernier. Les ménages bénéficient d'un bloc gratuit de 6 m³ par mois⁶¹.

Malgré une production suffisante, le principal défi demeure les pertes dans le réseau, avec un taux élevé atteignant 62 % de l'eau traitée. Les réseaux sont vétustes (certains datant des années 1950-70), les branchements clandestins fréquents et les compteurs peu fiables. À Rodrigues, le taux de pertes serait légèrement plus faible (environ 50%)⁶² mais la capacité de production est insuffisante et les arrêts pour maintenance exacerbent les pénuries.

Un secteur porteur d'opportunités et soutenu par les acteurs français

L'AFD est un acteur majeur du secteur de l'eau à Maurice. Elle a accordé en décembre 2023 un prêt de politique publique de 200 M EUR axé sur l'eau, assorti d'une subvention de 2 M EUR pour financer des études et du renforcement de capacités. Par ailleurs, l'AFD pilote le programme AdaptAction (465 000 EUR) sur la gestion des eaux de pluie et la prévention des risques liés aux inondations à Rodrigues. Elle porte également un projet FEXTE⁶³ de 1,3 M EUR qui vise à financer une étude sur les eaux souterraines à Rodrigues ainsi qu'un FAPS de 0,5 M EUR pour financer des études de faisabilité concernant des projets dans le domaine de la gestion de l'eau. Le Trésor Français soutient le secteur via un FASEP initié en mars 2024, confié à Setec pour une étude sur l'eau et l'assainissement à Rodrigues.

D'autres partenaires internationaux soutiennent le secteur. L'Inde a octroyé une ligne de crédit de 2,6 Mds MUR (environ 48,6 M EUR) pour remplacer 100 km des tuyaux les plus défectueux afin de réduire significativement les pertes en eau traitée⁶⁴. Par ailleurs, un barrage hydraulique devrait être construit sur la Rivière-des-Anguilles avec notamment le soutien du Fonds saoudien pour le développement (SFD) qui devrait participer à son financement via un prêt de 70 M USD⁶⁵. Ce projet, qui permettra la constitution du plus grand réservoir du pays grâce à son bassin de 170 hectares, vise à approvisionner 40 000 personnes en eau potable jusqu'en 2050.

Les autorités mauriciennes financent également le secteur sur fonds propres. Le gouvernement a ainsi consacré un budget de 3,1 Mds MUR (58 M EUR) pour l'exercice 2025-2026 afin de moderniser les infrastructures hydrauliques : développement du barrage de la rivière des Anguilles, remplacement des canalisations vétustes, rénovation de stations de traitement ou encore la réhabilitation du barrage de La Ferme. Par ailleurs, 1 Md MUR (18,7 M EUR) devrait être alloué au secteur de l'eau à Rodrigues sur deux ans. La RPUC prévoit d'accroître sa production d'eau à 12 000 m³/jour à moyen terme et atteindre, à plus long terme, une production de 18 000 m³⁶⁶, particulièrement via les usines de dessalement.

⁶¹ [Tarifs de la CWA](#)

⁶² [Article paru dans L'Express, 28 juillet 2025](#)

⁶³ FEXTE : Fonds d'expertise technique et d'échanges d'expériences, FAPS : Facilité d'amorçage, de préparation et de suivi de projets, FASEP : Fonds d'études et d'aide au secteur privé

⁶⁴ [Article paru dans Le Mauricien, 24 mars 2025](#)

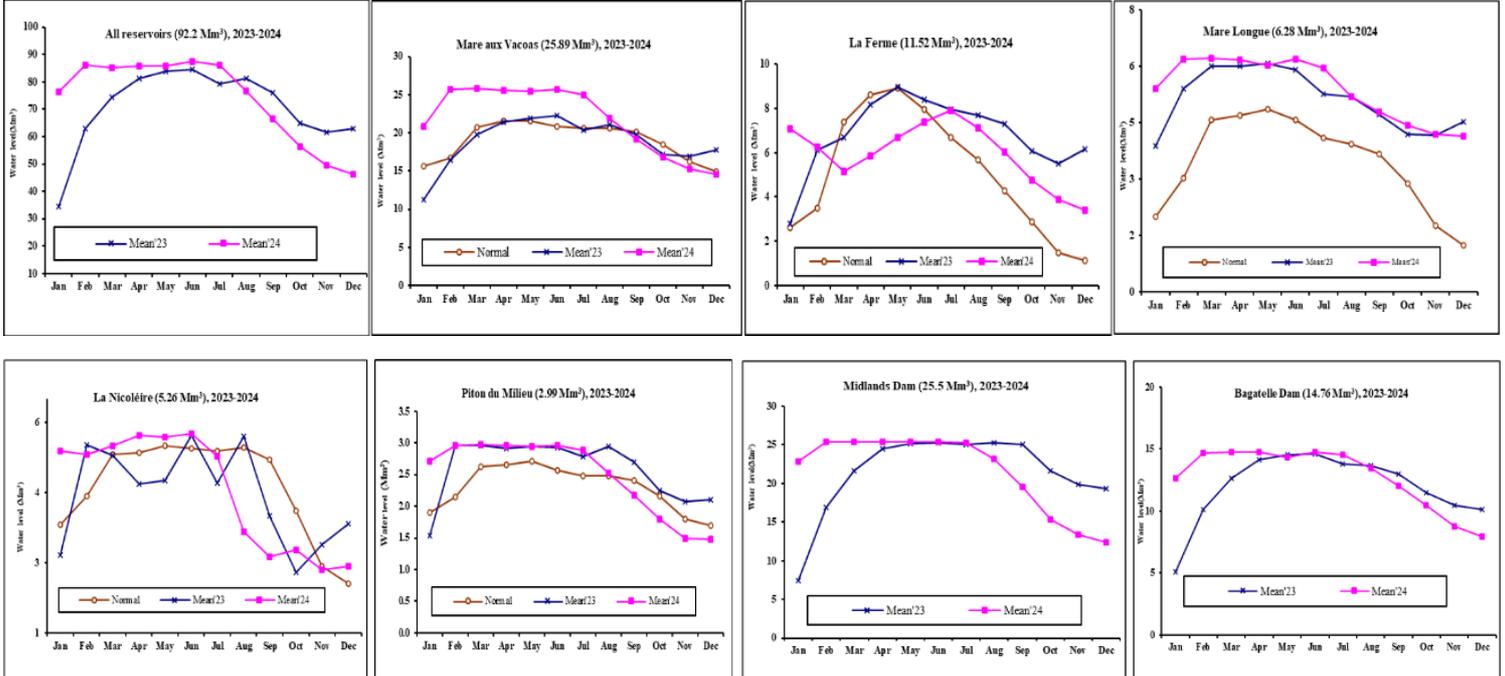
⁶⁵ [Article paru dans Le Mauricien, 10 juin 2024](#)

⁶⁶ [Site de la RPUC](#)

ANNEXES

Annexe 1 : Niveau d'eau par réservoir (2023-2024)

Source : Mauritius Statistics et Water Ressource Unit



Océan Indien – Seychelles

Par le SE de Tananarive



Le secteur de l'eau aux Seychelles

Les Seychelles font face à une répartition inégale de leurs ressources en eau, en raison principalement de la structure géomorphologique de l'archipel, qui est fortement dépendant des eaux de pluie. L'accès de la population aux services d'eau potable est très élevé (96 %), et la pression sur les ressources poussent au recours à l'approvisionnement privé individuel. Le changement climatique renforce également les risques liés à l'accès à l'eau, dans un contexte où le taux de pertes en eau demeure élevé (55 %) en dépit d'une amélioration des performances de l'opérateur public, la Public utilities corporation (PUC). La mise en œuvre de la stratégie nationale d'alimentation en eau est en cours, avec un appui modéré des bailleurs multilatéraux, dans un secteur où les entreprises et bureaux d'études français spécialisés ne sont pas présents.

Un taux d'accès à l'eau élevé, mais des ressources inégalement réparties

Aux Seychelles, la géomorphologie granitique limite les nappes phréatiques et les retenues d'eau, rendant le pays dépendant des eaux de surface et entraînant un déficit d'approvisionnement (17 000 m³/j de production contre 38 000 m³/j de besoins). Si 96 % de la population a accès à l'eau potable, la forte demande touristique accentue les pénuries, particulièrement à Praslin et La Digue, où le recours au dessalement privé est courant. La pression démographique reste faible, mais le changement climatique accroît la fréquence des événements extrêmes, fragilisant les infrastructures hydriques et d'assainissement.

Un système institutionnel ambitieux pour améliorer l'accès à l'eau, mais limité par des capacités financières insuffisantes

La compagnie nationale Public Utilities Corporation (PUC) est chargée de la politique d'approvisionnement en eau, sous la tutelle du ministère seychellois de l'agriculture, du changement climatique et de l'environnement. Les performances de la PUC sont en amélioration, mais restent freinées par un taux élevé de pertes en eau (Non-Revenue Water, NRW), estimé à 55 % en 2024. Ce niveau élevé s'explique par des insuffisances de capacités de stockage d'eau, et la vétusté des canalisations,

Le Seychelles Water Supply development plan (SWSDP, 2008-2030), schéma directeur d'alimentation en eau potable du pays, est en cours de mise en œuvre. Il vise à apporter une réponse pérenne au risque d'augmentation du déficit d'approvisionnement en eau entre 28 k m³ et 40 k m³ d'ici 2030⁶⁷. Sur une période de 20 ans, il visait à investir près de 250 M USD pour améliorer la production d'eau, dont 53 % en faveur de l'augmentation des ressources en eau, 16 % pour le renforcement des réseaux, 15 % pour les unités de traitement des eaux et désalinisation (objectif de 24 k m³ par jour), 11 % pour la réduction des eaux non facturées à 25 % (NRW) et 5 % pour investir dans un nouveau système de télémétrie⁶⁸.

Cette stratégie nationale a notamment permis l'élévation de l'ancien barrage de la Gogue, achevé en juin 2023, visant à augmenter la quantité d'eau stockée par sa retenue, de 600 k m³ à 1,6 M de m³ ; la réhabilitation et la construction de six unités de désalinisation (exploitées par la PUC, dont quatre à Mahé et une chacune à Baie Ste Anne et La Passe). Le gouvernement contribue également à travers des exonérations de TVA sur les biens importés qui conservent les ressources en eau douce ou potable, ou réutilisent et/ou recyclent les eaux usées.

Le secteur demeure sous-financé : à fin 2024, seuls 50 M EUR avaient été décaissés dans le cadre de la SWSDP, soit environ 25 % du total prévu (dont plus de la moitié apportée par la BAD).

⁶⁷ Seychelles Integrated and Comprehensive Sanitation Master Plan, [Project appraisal report](#), AWF

⁶⁸ [SWSDP 2008-2030](#). Présentation de la Facilité africaine de l'eau (AWF)

Une présence des bailleurs et des entreprises françaises modérée dans ce secteur

Le secteur bénéficie d'un soutien limité des bailleurs, en raison du classement des Seychelles parmi les pays à revenu élevé (PRE). La Banque africaine de développement (BAD) a toutefois financé, via un prêt de 21 M USD en 2015, le projet d'élévation du barrage de la Gogue, réalisé par l'entreprise chinoise Sinohydro, mais celui-ci connaît d'importants retards. Hormis ce projet, les partenaires techniques et financiers), tant multilatéraux que bilatéraux, restent peu impliqués. La présence des entreprises et bureaux d'études français spécialisés demeure par ailleurs très limitée.

Principaux indicateurs de la région

Indicateurs 2024		Burundi	Comores	Djibouti	Érythrée	Éthiopie	Kenya	Madagascar	Maurice
Économie réelle									
Croissance du PIB	%	3,5	3,3	6,5	2,9	8,1	4,5	4,2	4,7
PIB	Md USD	5	1	4	3	143	121	17	15
PIB par habitant	USD	354,8	1636,9	4081,5	822,0	1320,2	2305,3	569,4	11882,6
Taux d'inflation	Moyenne annuelle	20,2	5,0	2,1	4,1	21,7	4,5	7,6	3,6
Taux directeur (actuel)	%	12,0	-	-	-	15,0	9,5	12,0	4,5
Finances Publiques									
Solde public	% PIB	-5,0	-3,5	-4,5	-4,8	-2,0	-5,5	-2,8	-6,4
Recettes publiques	% PIB	17,6	16,4	17,5	26,6	7,5	17,4	13,6	24,2
Dépenses publiques	% PIB	22,7	19,9	22,0	-	9,5	22,9	16,4	30,6
Dette publique	% PIB	43,2	30,8	33,3	211,8	32,3	65,6	50,4	82,9
Position extérieure									
Balance courante	% PIB	-13,6	-6,6	22,1	14,5	-4,2	-3,7	-5,4	-6,5
Dette extérieure	% PIB	16,8	30,1	-	-	21,5	31,6	35,4	17,7
Réserves de change	mois d'importations	1,4	7,5	-	-	0,7	4,8	5,8	11,9
Transfert de la diaspora* (2023)	% PIB	7,5	21,4	1,4	-	0,3	3,9	2,4	2,2
Exportations de la France vers ***	en M EUR	10,3	38,3	105,2	2,2	703,9	162,8	406,9	453,5
Importations de la France depuis ***	en M EUR	2,8	4,6	1,9	3,7	108,7	125,7	578,0	235,1
Données structurelles									
Population**	en millions	14,0	0,9	1,2	3,5	132,0	56,4	31,9	1,3
Croissance démographique**	%	2,6	1,9	1,4	1,7	2,6	2,0	2,4	-0,1
IDH* (2023)	classement sur 193 pays	187	152	175	178	180	143	183	73
Rang de gouvernance - Mo Ibrahim	classement sur 54 pays africains	43	40	38	52	29	10	34	2
Notation Dette Souveraine									
S&P	de AAA à D	-	-	-	-	SD	B	B-	BBB-
Moody's	de Aaa à C	-	-	-	-	Caa3	Caa1	-	Baa3
Fitch	de AAA à D	-	-	-	-	CCC+	B-	-	-

Indicateurs 2024		Ouganda	Rwanda	Seychelles	Somalie	Soudan	Soudan du S	Tanzanie
Économie réelle								
Croissance du PIB	%	6,3	8,9	3,0	4,0	-23,4	-27,6	5,4
PIB	Md USD	56	14	2	12	28	5	80
PIB par habitant	USD	1210,8	1028,5	21531,9	735,4	575,3	351,0	1229,0
Taux d'inflation	Moyenne annuelle	3,3	4,8	0,2	5,5	176,8	128,4	3,2
Taux directeur (actuel)	%	9,8	6,8	1,8	-	-	-	6,0
Finances Publiques								
Solde public	% PIB	-5,8	-6,6	-1,5	0,2	-2,5	3,9	-3,0
Recettes publiques	% PIB	14,6	22,2	32,7	7,5	4,0	24,2	15,8
Dépenses publiques	% PIB	20,5	28,8	34,1	7,4	6,5	20,3	18,8
Dette publique	% PIB	51,8	67,2	57,8	-	272,0	54,3	48,2
Position extérieure								
Balance courante	% PIB	-7,3	-12,7	-7,5	-9,2	-3,6	1,2	-3,1
Dette extérieure	% PIB	26,4	60,1	30,0	-	-	43,4	31,3
Réserves de change	mois d'importations	2,6	3,9	3,6	-	-	0,9	4,0
Transfert de la diaspora* (2023)	% PIB	2,9	3,6	0,5	15,8	2,5	-	1,0
Exportations de la France vers ***		48,8	33,0	40,8	11,5	22,6	0,0	66,7
Importations de la France depuis ***	en M EUR	26,6	4,3	83,6	6,8	87,1	0,0	36,5
Données structurelles								
Population**	en millions	50,0	14,2	0,10	19,0	50,4	11,9	68,5
Croissance démographique**	%	2,8	2,1	1,3	3,5	0,8	3,9	2,9
IDH* (2023)	classement sur 193 pays	157	159	54	192	176	193	165
Rang de gouvernance - Mo Ibrahim	classement sur 54 pays africains	26	14	1	53	51	54	15
Notation Dette Souveraine								
S&P	de AAA à D	B-	B+	-	-	-	-	-
Moody's	de Aaa à C	B3	B2	-	-	-	-	B1
Fitch	de AAA à D	B-	B+	BB-	-	-	-	B+

Sources : FMI WEO/REO - avril 2025 ; *Nations Unies - CNUCED/PNUD ;

Banque mondiale ; *Douanes françaises

CONTACTS

Kenya, Burundi, Rwanda, Somalie, Soudan

Page pays : [Kenya](#) / [Burundi](#) / [Rwanda](#) / [Somalie](#) / [Soudan](#)

Twitter : [French Treasury - East Africa and Indian Ocean](#)

LinkedIn : [French Treasury in East Africa and the Indian Ocean](#)

Contact : Mathieu BRUCHON mathieu.bruchon@dgtresor.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : [Madagascar](#) / [Seychelles](#) / [Maurice](#) / [Comores](#)

Twitter : [Direction générale du Trésor à Madagascar](#)

Contact : Béatrice ALPERTE beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

Éthiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : [Ethiopie](#) / [Djibouti](#) / [Erythrée](#)

Contact : Christophe MORCHOINE christophe.morchoine@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#) / [Soudan du Sud](#)

Contact : Gregory SIDRAC gregory.sidrac@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Samuel LEVEBVRE samuel.lefevre@dgtresor.gouv.fr

¹ Rapport national sur le climat et le développement à Djibouti, Banque Mondiale, Novembre 2024.

En 2005, plus de la moitié des forages de Djibouti affichaient une salinité supérieure à 900 milligrammes par litre (mg/l), et parfois même jusqu'à 1 200 mg/l (l'eau est considérée comme nettement désagréable au goût à des niveaux supérieurs à 1 000 mg/l)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [Trésor-International](#) | [Direction générale du Trésor](#)